

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**PROGRAMME DE CROISSANCE AGRICOLE INTEGREE DANS LES GRANDS LACS:
PROJET REGIONAL RDC-BURUNDI**

CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)

Bujumbura, Février 6, 2017

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	2
RESUME EXECUTIF	3
EXECUTIVE SUMMARY	5
INCAMAKE Y'IBIRIMWO	6
1. INTRODUCTION	7
1. Contexte et justification	7
2. Brève description du Projet	7
3. Zone d'intervention du projet.....	9
4. Objectifs du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA)	9
5. Méthodologie suivie	10
6. Quelques définitions	10
2. CADRE JURIDIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL	11
1. Au niveau national	11
2. Au niveau de la Banque Mondiale	11
3. Au niveau international.....	12
4. Commentaires sur les textes de loi.....	12
3. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DES BATWA.....	13
1. Contexte Historique	13
2. Situation des Batwa au Burundi sur le plan socio-politique	15
3. Interventions en faveur des Batwa	23
4. IMPACTS POTENTIELS DU PROJET SUR LA POPULATION BATWA.....	24
5. ETAPES DE REALISATION DE L'ÉVALUATION SOCIALE DU PROJET.....	28
6. CONSULTATION SUR LE CPA	29
7. PLANIFICATION DU PLAN EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTE BATWA.....	30
1. Actions et budget du cadre de planification en faveur de la communauté Batwa	30
2. Montage institutionnel et modalités de mise en œuvre du cadre de planification	40
8. DIFUSION DU CPA	44
ANNEXES:	45
Annexe 1: Guides d'entretiens individuels et des Focus Groups.....	45
Annexe 2 : Informations à recueillir dans le cadre de planification en faveur des populations ..	51
Annexe 3 : Rapport de l'atelier de consultation sur le CPPA	57
Annexe 4: Liste des personnes consultées	65

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADD	: Association Duhaguruke Dukore
ADRA	: Agency for Development Relief Adventist
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
CDC	: Comité de Développement Collinaire
CCDC	: Comité Communaux de Développement Communautaire
CPPA	: Cadre de Planification en faveur de la Population Autochtone
CONSEDI	: Conseil pour le Développement Intégré
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
IEC	: Information Education Communication
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
MSNDPHG	: Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre
MPME	: Micro, Petites et Moyennes Entreprises
ODP	: Opérateur de Proximité
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
PRASAB	: Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres au Burundi
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
RDC	: République Démocratique du Congo
PO	: Politique Opérationnelle
ZOA	: Zuid-Oost Azië (en Neerlandais)

RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Croissance Agricole Intégrée dans les Grands Lacs (RDC/Burundi), le Gouvernement du Burundi a sollicité et obtenu la promesse d'un financement auprès de la Banque Mondiale. Pour le Burundi, la zone du Projet correspond à la plaine de la Rusizi et le long du Lac Tanganyika et s'étend du Nord au Sud sur les provinces Cibitoke, Bubanza, Bujumbura, Rumonge et Makamba.

Les objectifs du projet sont (i) l'intégration économique régionale et consolidation de la paix et de la sécurité, (ii) la sécurité alimentaire à travers l'accroissement de la production et la transformation des produits agricoles, (iii) la promotion du secteur privé et de l'emploi et (iv) le développement durable, intégré et inclusif. L'impact attendu est la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le développement de filières agricoles à fort potentiel économique et d'emploi dans la zone d'intervention (riz, maïs et lait). Les activités du projet sont décrites dans ses quatre (4) composantes. La durée du projet s'étend sur cinq (5) ans et le coût de son financement est de septante cinq millions de dollars américains (75.000.000 USD).

L'évaluation environnementale et sociale du projet l'a classé au niveau de la catégorie B et a confirmé l'existence des Batwa assimilés aux populations autochtones dans les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale. Les Batwa constituent l'une des trois (3) composantes ethniques de la population du Burundi. Ils sont estimés à plus ou moins 78 071 ($\pm 1\%$ de la population) et à 18996 dans la zone du projet. Ils vivent dans une pauvreté extrême et connaissent des problèmes de marginalisation et de discrimination. Comme il en est d'usage dans de tels cas, la politique de sauvegarde PO 4.10 de la Banque Mondiale doit être déclenchée. Elle se matérialise par l'élaboration d'un Cadre de Planification en faveur des populations Autochtones/Batwa (CPPA). Ce cadre permettra d'assurer le respect de la dignité, des droits, des intérêts, des spécificités culturelles de la communauté Batwa afin de lui garantir tous les avantages offerts par le projet.

La méthodologie développée lors de l'élaboration du présent cadre de planification est axée sur une démarche holistique (intégrée) permettant la collecte d'un maximum d'informations nécessaires. Elle est aussi participative, ascendante et inclusive. Ce processus consultatif préalable et libre a été conduit grâce aux entretiens individuels et de focus groupes à l'aide des guides conçus à cet effet. Ce diagnostic participatif a permis d'identifier les contraintes auxquelles font face les Batwa, les interventions requises pour y remédier, les risques inhérents à la mise en œuvre du projet et les mesures de leur atténuation. Les contraintes identifiées sont notamment (i) la marginalisation et la discrimination des Batwa par les autres communautés, (ii) le manque d'accès à la terre et à l'habitat décent, (iii) le faible accès des enfants à la scolarisation, (iv) les problèmes d'accès à la justice équitable ainsi que (v) leur faible participation aux instances de prise de décision.

Les actions à mener en faveur des Batwa s'articulent sur les aspects ci-après: (i) Renforcement des capacités; (ii) Appui en intrants; (iii) Construction des maisons décentes; (iv) Appui à la scolarisation et à l'alphabétisation; (v) Assistance sanitaire; (vi) Assistance juridique et réglementaire; et (vii) Formation professionnelle.

Les acteurs intervenant en faveur des Batwa sont notamment le Gouvernement du Burundi, les Partenaires Techniques et Financiers, les ONGs et la société civile.

Dans le montage institutionnel du projet, il est proposé de mettre en place un Comité de Pilotage, un Comité Technique de Suivi/Evaluation et une Unité de Gestion du Projet. La mise en œuvre des actions de ce cadre de planification fera recours au recrutement des prestataires de services qui travailleront sous la coordination de l'Unité de Gestion du projet.

Le mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des actions du cadre de planification s'inspirera du système de suivi-évaluation du projet dans sa globalité. Ce dernier devra être participatif

et inclusif afin que chaque acteur puisse jouer pleinement son rôle en vue d'assurer l'appropriation des acquis.

Le budget pour la mise en œuvre du cadre de planification en faveur des Batwa est estimé à un million deux cent soixante-cinq mille dollars américains (1 265 000 USD). Avant de lancer les activités du présent cadre de planification, il est recommandé de procéder à des missions de sensibilisation et d'information de toutes les parties prenantes.

EXECUTIVE SUMMARY

For the implementation of the integrated agricultural development project in the Rusizi plain and along Lac Tanganyika, the Government of Burundi has benefited from a grant from the World Bank.

The main strategic goals of this project are: (i) support for regional economic integration and peace consolidation, (ii) improvement in food security through increase in production and agro-processing, (iii) promotion of private sector and job creation, and (iv) sustainable, integrated and inclusive development of three value chains (rice, maize and dairy).

The expected impact of the project will be reducing poverty and improving food security by the development of the agricultural sector and promoting employment in its area of intervention. The project activities are described in four (4) components. Its area of operation covers five (5) provinces: Bubanza, Bujumbura, Cibitoke, Makamba and Rumonge. The duration of the project extends over five (5) years and the cost of funding is seventy five million dollars (**\$ 75,000,000**).

The environmental and social assessment of the project has classified it in the category “B” and confirmed the existence of indigenous peoples “Batwa” in that area. In fact, “Batwa” community is one of the Burundi three (3) ethnic groups. They are about 78 071 ($\pm 1\%$ of the population of Burundi). In the project area, they account 18996. The Batwa live in extreme poverty with weak access to agricultural land and are subject to discrimination. The World Bank safeguard politics OP 4.10 should be triggered and requires the development of a Planning Framework for Indigenous Peoples / “Batwa” (CPPA). It means the project will respect the dignity, rights, interests, cultural specificities of the “Batwa” population and ensure they will benefit from all project activities.

The methodology developed during the preparation of this framework was based on collection of data and check of their reliability. The methodology was also inclusive with a consultative process conducted through individual interviews and in focus groups with guides conceived to that effect.

This inclusive diagnosis has led to identify the various constraints the “Batwa” population is facing and actions required. The consultations also allowed identifying partners working for “Batwa” community. The main actors in favor of “Batwa” population are the government of Burundi, technical and financial partners, NGOs and civil society.

Recommended actions are the following: (i) Building capacities of the Batwa and their associations; (ii) Agricultural inputs supply; (iii) Building of houses; (iv) Support for school fares; (v) Access to health services; (vi) Legal support; and (vii) Professional training.

The required budget for CPPA implementation is estimated to **1 265 000 USD**.

INCAMAKE Y'IBIRIMWO

Leta y'Uburundi iriko irategura umugambi wo guteza imbere uburimi n'ubworozi mu karere k'ikiyaya ca Rusizi no ku nkengera y'ikiyaga Tanganyika. Mukuwushira mungiro izokoresha imfashanyo yemerewe n'Ibanki y'isi yose. Ako karere kari mu ntara zitanu (5): Cibitoke, Bubanza, Bujumbura, Rumonge na Makamba.

Intumbero nyamukuru y'uwo mugambi n'iyu gufasha abarimi-borozi bo mu karere uzokoreramwo. Uzoba ushimikiye kugwiza umwimbu mubisata vy'igiterwa c'umuceri, c'amata hamwe n'ic'ibigori. Bitegekanijwe ko uwo mugambi uzotuma ubukene bugabanuka, umwimbu ukongerekana mu bisata vy'uburimi, akazi nako kakaboneka. Uwo mugambi uzokorwa mu kiringo c'imyaka itanu (5) hakazokoresha uburyo bungana n'imiliyoni mirongo irindwi na zitanu z'ama dolari y'abanyamerika (75 000 000 USD).

Isuzumwa ry'uwo mugambi ryisunze ivyo gukingira ibidukikije hamwe n'ivy'imibano ryawushize mu murwi « B » kandi ryaremeje ko mu karere uzokorerwamwo hasanzwe haba n'« ABatwa » aribo bita « Abasangwabutaka ». Abo nabo bagize ubwoko bumwe muri butatu bugize abarundi. Boba bangana n'ibihumbi mirongo irindwi n'umunani na mirong'irindwi n'umwe (78071) vyababa kimwe c'ijana c'abarundi ($\pm 1\%$). Mu karere uwo mugambi uzokorerwamwo bangana n'ibihumbi cumi n'umunani n'amajana icenda na mirongo icenda na batandatu (18996). Ni abantu bakenye cane kandi bakumirwa n'abandi barundi badasangiye ubwoko.

Nkuko bisanzwe bigenda mu migambi beniyu, Ibanki y'isi yose ica ishira mu ngiro politike zayo zo gukingira ibidukikije n'imibano. Imwe muri izo ni PO 4.10. yerekeye gushigikira abasangwabutaka; aribo Batwa mu Burundi. Haca hategurwa rero imigambi yo kubafasha kugira hubahirizwe agateka, uburenganzira n'akaranga vyabo kugira umugambi ubagirire akamaro bimwe biboneka.

Itegurwa ry'uwo mugambi ryisunze ubuhinga butandukanye bufatiye guha ijamba abantu bose kugira bashobore gushikiriza ivyiyumviro vyabo. Ubwo buhinga bwarafashije kumenya ingorane zihanze ABatwa. Izo nazo zikaba zifatiye kuri ibi bikurikira : (i) Gukumirwa no kw'inubwa n'abandi Barundi, (ii) kutagira amatongo be n'uburaro bwiza, (iii) kutiga cane kw'abana babo, (iv) Kudatunganirizwa bikwiye mu mateka yabo (v) no kutagira uruhara mu ngingo zifaBatwa mu vy'iterambere n'ibindi.

Ivyokorwa kugira izo ngorane zitorerwe umuti bifatiye kuri ibi bikurikira: (i) Inyigisho zitandukanye; (ii) Kubaronsa ibikoresho bijanye n'ivy'uburimi ; (iii) Kububakira uburaro bwiza; (iv) Gufasha abana ba Batwa kuja mu mashure hamwe no kwigisha abakuze gusoma n'ukwandika; (v) Kubafasha mu vyo kwivuza; (vi) Kubafasha mu vy'ubutungane n'amategeko; (vii) Kubigisha imyuga.

Abafasha mw'iterambere ry'aBatwa ni Leta, abafasha mw'iterambere hamwe n'amashirahamwe ategamiye Leta.

Ishigikirwa ry'aBatwa rizokenera uburyo bungana umuliyoni umwe n'ibihumbi amajana abiri na mirongo itandatu na bitanu vy'ama dolari y'abanyamerika (1 265 000 USD).

1. INTRODUCTION

1. Contexte et justification

Le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a initié un Programme Régional de Croissance Agricole Intégrée dans les Grands Lacs (RDC/Burundi) et a sollicité un financement auprès de la Banque Mondiale. Cette dernière a traité favorablement cette requête et un projet est en formulation dans la plaine de la Rusizi et le long du lac Tanganyika. Au niveau de la BM, tous les programmes et projets initiés doivent subir une évaluation en matière de sauvegarde environnementale et sociale. Le nouveau projet a été classé dans la catégorie B, ce qui déclenche notamment la politique opérationnelle (PO) 4.10 concernant les populations autochtones, assimilées à la population Batwa au Burundi.

La présente étude concerne l'élaboration d'un Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA) Batwa de la zone du projet. Le CPPA permettra de prendre en compte les préoccupations des Batwa pour qu'ils puissent bénéficier des retombées positives du projet.

2. Brève description du Projet

Le projet a comme objectifs stratégiques: (i) l'intégration économique régionale et consolidation de la paix et de la sécurité, (ii) la sécurité alimentaire à travers l'accroissement de la production et la transformation des produits agricoles, (iii) la promotion du secteur privé et de l'emploi et (iv) le développement durable, intégré et inclusif. Le programme vise, comme impact, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le développement de filières agricoles à fort potentiel économique et d'emploi dans les régions de la Rusizi et le long du lac Tanganyika. L'objectif global du programme est de contribuer à l'augmentation de la productivité des chaînes de valeur sélectionnées au profit des communautés locales de la plaine de la Rusizi et le long du lac Tanganyika.

Les résultats attendus étant: (i) Filières ciblées structurées et productions agricoles augmentées; (ii) Services et industries de transformation au niveau de la zone du projet améliorées ; (iii) Accès aux marchés des produits agricoles de la zone du projet facilité ; et (iv) intégration économique régionale renforcée, notamment dans le secteur agricole et du commerce.

2.1 Les principales composantes du Projet

La mise en œuvre du Projet sera organisée en quatre principales composantes: (i) Structuration des filières ciblées et appui à la production, y inclus un appui à l'accès aux marchés et à la commercialisation; (ii) appui au développement du secteur privé (services et industries de transformation agro-alimentaires); (iii) Promotion de l'intégration régionale à travers des projets transfrontaliers, y compris la recherche agricole; et (iv) Gestion, coordination du programme et suivi-évaluation.

Les filières ciblées sont le riz, le lait et le maïs. Ce choix a été motivé tenant compte de facteurs tels que: (i) s'inscrivent dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et la malnutrition ; (ii) nombre de petits producteurs impliqués (hommes et femmes); (iii) Potentiel pour l'amélioration de la production et de la productivité; (iv) Potentiel pour la création d'emplois ; (v) Aspects nutritionnel et amélioration des revenus ; (vi) Potentiel pour la demande intérieure et régionale ; (vii) Perspectives d'investissement public et privé et potentiel d'intégration sur les marchés des PME locales et régionales ; (viii) Potentiel de la valeur ajoutée; et (ix) Aspects pragmatiques

Les interventions envisagées au niveau du projet sont :

- Au niveau de la composante 1 «Structuration des filières ciblées et appui à la production»: Renforcement des capacités organisationnelles des groupements de producteurs; intensification des productions en vue d'augmenter la production et la productivité; développement de l'élevage laitier; et aménagements des bassins versants, irrigation, et accès aux marchés et appui à la commercialisation.
- En ce qui concerne la composante 2: «Appui au développement du secteur privé - services et industries de transformation agro-alimentaires»: Promotion d'un climat d'affaire propice au développement de l'agri-business; appui au développement de petites et moyennes industries de transformation agro-alimentaires (transformation du riz, lait, maïs, etc.); et réhabilitation d'infrastructures rurales (pistes, réhabilitation ou reconstruction d'un pont reliant le Burundi à la RDC, etc.).
- Pour la composante 3: «Promotion de l'intégration régionale à travers l'appui à l'intégration institutionnelle, acquisition et diffusion des connaissances »: Développement de programmes conjoints de R&D en agriculture et en gestion durable de l'environnement; renforcement des capacités des institutions national de recherche agronomiques; et renforcement des capacités de la CEPLG – Département Agriculture.

Les sites précis pour différentes infrastructures ne sont pas encore déterminés. Toutefois, il est déjà envisagé qu'une plateforme de conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles pourraient être installées dans la zone économique spéciale (ZES) prévue dans les environs de l'aéroport international de Bujumbura. Le projet prévoit uniquement de financer les études de faisabilité de ces infrastructures.

Quant à la durée du projet, elle est de cinq (5) ans et le coût de son financement est de Septante cinq millions de dollars américains (75 000 000 USD).

2.2. Coordination du projet

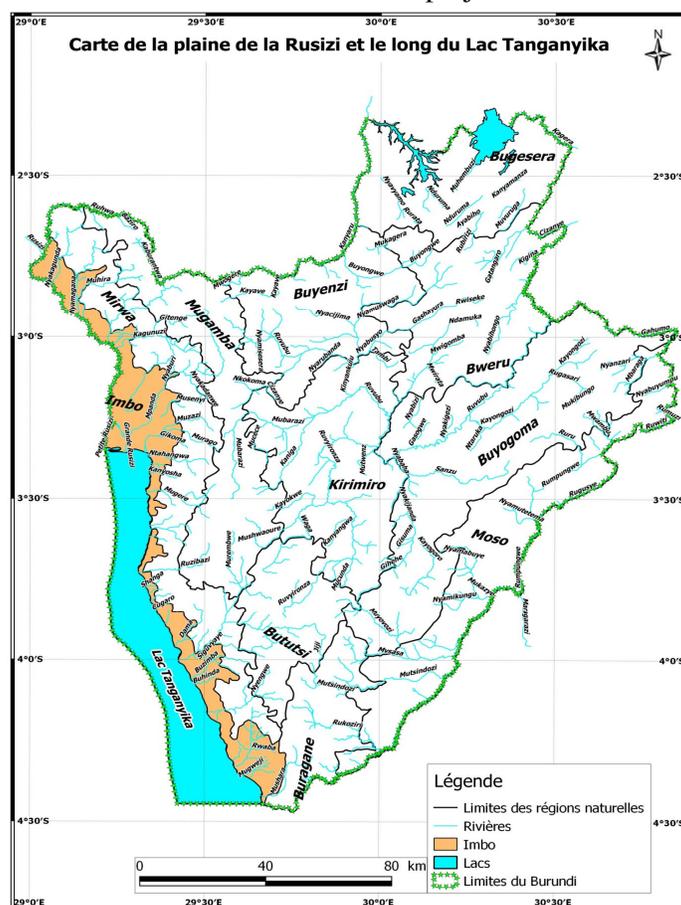
La coordination du projet sera assurée par une Unité de Coordination du Projet (UCP) qui sera mise en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. L'UCP aura une équipe composée d'un coordonnateur de projet, d'un responsable technique des opérations, d'un spécialiste de la gestion financière, d'un comptable, d'un spécialiste de la passation des

marchés, d'un spécialiste du genre et de l'inclusion sociale, d'un spécialiste de l'environnement, et d'un spécialiste de S & E. Elle assurera le suivi et la supervision de l'application des garanties environnementales et sociales.

3. Zone d'intervention du projet

La zone d'intervention du projet englobe la plaine de la Ruzizi et de l'Imbo et s'étend sur cinq provinces à savoir Bubanza, Cibitoke, Bujumbura, Rumonge et Makamba (voir carte ci-après).

Carte 1 : Zone du projet



4. Objectifs du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA)

De manière générale, un cadre de Planification en faveur des populations autochtones vise à recueillir des données permettant de: (i) établir la situation des populations autochtones se trouvant dans la zone du projet; (ii) déterminer l'impact potentiel du projet sur leur mode de vie; (iii) proposer des mesures d'atténuation d'éventuels impacts négatifs; (iv) identifier des actions à mettre en œuvre en vue de leur assurer une intégration économique; (v) définir des actions permettant l'amélioration de leurs conditions de vie afin qu'ils puissent jouir pleinement de leur dignité.

Selon les critères définis dans la politique opérationnelle 4.10 de la Banque Mondiale, les

populations autochtones se caractérisent par : (i) Appartenance à un groupe culturel distinct avec identité reconnue par d'autres communautés; (ii) Attachement à des habitats ou à des territoires ancestraux géographiquement délimités et leurs ressources naturelles; (iii) Institutions culturelles, économiques, sociales ou politiques traditionnelles différentes de celles de la culture dominante; et (iv) Langue distincte des autres communautés.

Au Burundi, la population est composée de trois groupes ethniques: Hutu, Tutsi et Batwa reconnus par la constitution comme tous égaux. La définition ci-haut indiquée n'est donc pas entièrement applicable aux Batwa. Seul le premier critère est vérifié tant pour les Batwa que pour les 2 autres groupes ethniques. Ils habitent les mêmes contrées et parlent la même langue.

Cependant, les Batwa n'ont pas toujours été pris en compte par les différents projets et politiques de développement. Ils sont généralement sans terre et vivent principalement de la poterie. Dans le cadre de l'élaboration du Projet Régional, le CPPA vise à attirer une attention particulière à l'égard des populations Batwa qui ont été particulièrement défavorisés.

5. Méthodologie suivie

Les principes de la PO 4.10 stipulent que l'élaboration du cadre de planification en faveur de la population autochtone repose sur l'organisation des consultations publiques préalables, libres et fondées sur la communication des informations requises aux populations concernées durant tout le cycle du projet (planification, mise en œuvre et suivi évaluation) afin de prendre pleinement connaissance de leurs points de vues et de s'assurer qu'elles adhèrent massivement au projet.

La méthodologie utilisée lors de l'élaboration du Cadre de Planification en faveur de la Population Batwa s'inscrit dans cette logique. Les aspects ci-après ont été abordés : (i) compréhension commune de la mission avec le commanditaire de l'étude; (ii) Revue documentaire; (iii) collecte des données sur terrain (entretiens individuels, focus groupes, enquête et observations directes); (iv) analyse et traitement des données; et (v) rédaction du rapport.

6. Quelques définitions

- **Pauvreté:** Etat d'une personne privée ou dépourvue de tous les moyens de subsistance.
- **Vulnérabilité:** Etat de faiblesse ou de déféctuosité d'une personne à pouvoir se prendre en charge et vivre dans la société. Fragilité aux risques, fragilité face à la maladie, fragilité face aux agressions extérieures.
- **Marginalité:** Etat d'une personne qui vit en marge ou à l'écart de la société à cause de la conception socio anthropologique de celle-ci.
- **Défavorisé:** Etat d'une personne désavantagée, personne qui jouit d'un statut social inférieur.
- **Cohésion sociale:** Degré de l'unité dans la société déterminée par les relations entre les groupes économiques, sociaux, religieux et autres. Mesure de l'accord sur un système des valeurs communes et sur la nature de l'organisation sociale.
- **Discrimination:** Mise à l'écart et traitement différent (de certains membres de la société) sur des critères inégalitaires. Il s'agit d'une manifestation concrète d'inégalité subie par un groupe opprimé.

2. CADRE JURIDIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

1. Au niveau national

Au Burundi, il n'y a pas de cadre spécifique dédié aux Batwa. La Constitution du Burundi consacre une égalité de statut et de droit à tous les citoyens burundais. En son article 13, il est stipulé : « tous les burundais sont égaux en mérite et en dignité. Tous les citoyens jouissant des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi. Aucun burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique ».

Au niveau de la représentation, les articles 164 et 180 prévoient respectivement la cooptation de trois députés à l'Assemblée Nationale et trois sénateurs de l'ethnie Batwa. S'agissant de l'exercice des droits, l'article 52 mentionne que « toute personne est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personne, grâce à l'effort national et compte tenu des ressources du pays ».

En outre, le Gouvernement du Burundi compte en son sein le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ayant en charge la gestion des préoccupations liées aux personnes vulnérables. Des organisations de la société civile d'obédience spécifiquement Batwa sont opérationnelles.

2. Au niveau de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale, dans sa politique de sauvegarde environnementale et sociale figure la politique opérationnelle PO 4.10 relative aux populations autochtones. Cette dernière contribue à la mission de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement durable tout en garantissant un processus de développement respectant pleinement la dignité, les droits de la personne humaine, les systèmes économiques et les cultures des populations autochtones. Chaque fois que la Banque est sollicitée pour financer un projet affectant directement des populations autochtones, elle exige à l'emprunteur de s'engager à procéder, au préalable, à une consultation libre et fondée sur une communication des informations aux populations concernées. Le financement de la Banque ne sera accordé que si, au bout de ce processus, le projet obtient un soutien massif de la communauté des populations autochtones, en l'occurrence ici la population Batwa. De tels projets financés prévoient des mesures destinées: a) à éviter des répercussions négatives sur les communautés des populations autochtones ou, si cela n'est pas possible, b) à en atténuer, minimiser ou compenser les effets. Ces projets sont conçus de manière à s'assurer que les populations autochtones en retirent des avantages socioéconomiques culturellement appropriés. Les bénéficiaires doivent être inter-génération avec un accent particulier sur l'égalité des chances de la population féminine et masculine tout en tenant compte de la jeunesse.

La Banque reconnaît que l'identité et la culture des populations autochtones sont indissociables des territoires sur lesquels elles vivent et des ressources naturelles dont elles dépendent. Cette situation particulière expose ces populations à différents types de risques et de répercussions plus ou moins graves du fait des projets de développement. Elles portent notamment sur la perte de leur identité, de leurs spécificités culturelles et de leurs moyens d'existence classiques ainsi qu'une exposition à diverses maladies. Les problèmes de genre et inter-génération sont également plus complexes au sein des populations autochtones. En tant que groupes sociaux

dont les caractéristiques identitaires diffèrent souvent de celles des groupes dominants de la société nationale, les communautés autochtones appartiennent souvent aux segments les plus marginalisés et vulnérables de la population. Il en résulte souvent que leurs statuts socioéconomiques et juridiques limitent leurs capacités à défendre leurs intérêts et faire valoir leurs droits sur les terres, territoires et autres ressources productives, ou leur aptitude à participer au développement et à en recueillir les fruits. La Banque Mondiale n'ignore pas non plus que les populations autochtones jouent un rôle crucial dans le développement durable et que leurs droits sont de plus en plus pris en compte dans les législations nationales et internationales.

3. Au niveau international

Au niveau régional et international, existent des textes qui régissent les droits de l'homme et auxquels le Burundi a adhéré. Il s'agit notamment de: (i) Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le Burundi y a adhéré à la date de son indépendance, en 1962; (ii) Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié en 1990; (iii) Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée en 1991; (iv) Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée en 1999; et (v) Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée en 1990.

Ces textes ratifiés font partie intégrante de la constitution du Burundi de par son article 19 qui précise que «les droits et devoirs proclamés et garantis, entre autres, par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant font partie intégrante de la Constitution de la République du Burundi. Ces droits fondamentaux ne font l'objet d'aucune restriction ou dérogation, sauf dans certaines circonstances justifiables par l'intérêt général ou la protection d'un droit inaliénable».

4. Commentaires sur les textes de loi

La comparaison entre les lois et règlements du Burundi et les politiques opérationnelles de la BM permet de dégager des points de convergence et de divergence. La convergence réside dans le fait que les deux reconnaissent l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Dans le cas du Burundi, il manque des textes spécifiques pour garantir l'exercice des droits reconnus, étant donné que cette reconnaissance est mentionnée uniquement dans la constitution qui n'est qu'un cadre général. Par contre, la politique opérationnelle de la Banque Mondiale est plus explicite et constitue un texte de référence en matière de droits économiques, sociaux et culturels des Batwa. En effet, elle prévoit que, pour tout projet que la BM finance, elle doit s'assurer que les populations autochtones en tirent des avantages socioéconomiques culturellement appropriés au profit des hommes et femmes de toutes les générations.

En tout état de cause, les conventions internationales ayant une prééminence sur les lois nationales, une convention de crédit signée avec la Banque Mondiale s'inscrira dans ce cadre. En cas de conflit entre les deux, c'est la politique de la Banque Mondiale qui prévaut ou le cadre le plus avantageux pour les personnes affectées.

3. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DES BATWA

1. Contexte Historique

Au Burundi, la communauté des Batwa constitue le groupe ethnique minoritaire avec les caractéristiques essentielles suivantes:

- Les Batwas représenteraient environ 1% de la population burundaise à côté des Bahutu et des Batutsi qui se réfèrent à l'information de la période coloniale;
- Généralement marginalisés et discriminés autant par les Bahutu que par les Batutsi. Ils ont toujours habité à l'écart des autres, partagé très peu d'activités sociales, politiques et économiques avec les autres composantes ethniques de la société Burundaise. Alors que les chaînes de la solidarité fortes liaient les Burundais voisins sur les collines, les Batwa en ont toujours été exclus malgré qu'ils parlent le Kirundi (langue nationale) comme les autres ethnies;
- Beaucoup de Batwa n'ont jamais possédé de terres ni de bétail qui constituent, aux yeux des Burundais, la principale richesse pour la survie et la progéniture, et qui confèrent un statut social plus ou moins valorisant;
- Loin d'améliorer leur statut social, économique et politique, les activités de développement n'ont jamais pris en compte les problèmes de cette communauté longtemps laissée à elle-même et regroupant une population vulnérable, à qui il faut un programme de développement particulier;

Quelques éléments indicatifs pour résumer cette situation de pauvreté chez les Batwa du Burundi:

- **Education:** le nombre d'enfants Batwa qui fréquentent et restent à l'école primaire et secondaire est très bas; le nombre d'étudiants dans les différentes universités du pays est un grand indicateur de la pauvreté chez cette communauté: A ce jour, seuls trois Batwa ont terminé les études universitaires, tandis que deux sont encore en formation;
- **Revenus:** autrefois, les Batwa vivaient de la chasse, de la cueillette, de la forge et de la poterie. Actuellement, la diminution excessive des forêts, l'interdiction de la chasse, l'impossibilité de pratiquer la cueillette, la substitution des ustensiles de cuisine en argile par des casseroles en acier, ont anéanti les sources de revenus des Batwa. La terre, principale source de revenus pour plus de 90% de Burundais, leur est Inaccessible;
- **Habitat:** très peu de Batwa ont un habitat décent. La grande majorité vit dans des taudis ou des habitations de fortune, très inappropriés aux conditions climatiques du pays ; avec des conséquences continues sur la santé des enfants, femmes enceintes ou nouvellement mères, et les personnes du troisième âge (problèmes respiratoires, tuberculose, sinusite, etc.);
- **Emancipation féminine:** les femmes Batwa restent à l'écart des autres femmes burundaises ; pas de cadre de rencontre entre femmes Batwa pour traiter leurs problèmes, ignorance totale des lois qui les protègent (Code des Personnes et de la famille ; très peu de jeunes filles Batwa sont inscrites et restent à l'école, etc. ;
- **Santé - VIH/SIDA:** polygamie et concubinage, utilisation incontrôlée d'objets tranchants, ignorance totale d'information sur certaines maladies infectieuses (VIH-SIDA, Tuberculose) et cutanées (gales, irritations, etc.) et visuelle (onchocercose, glaucome, cécité,..), etc.

- **Pauvreté, Vie Sociale et Culturelle** : L'extrême pauvreté est le déterminant le plus manifeste de la communauté Batwa qui vit dans des conditions exclusives et véritablement insalubres (accoutrement, absence d'eau et de sanitaires, défécations à ciel ouvert et à proximité des habitations, hygiène alimentaire douteuse etc. La vie sociale bien que fortement communautaire est rythmée par la cueillette, les travaux champêtres, et l'exploitation de la poterie, socle de son identité culturelle/culturale et l'usage de produits forestiers et de la médecine traditionnelle comme sa référence culturelle. La référence au surnaturel d'origine forestière reste encore fortement ancrée dans la communauté Batwa, au point jusque-là, certaines femmes continuent d'accoucher auprès des accoucheuses traditionnelles ; et que certains rituels familiaux sont encore performés avec les guérisseurs traditionnels.

L'importance démographique n'a pas été évaluée pour la simple raison que les autorités burundaises prônent l'*Unité Nationale*, et donc ne pratiquent pas de recensement différenciant les composantes nationales c'est-à-dire les BAHUTU, BATUTSI et BATWA, estimant que tous sont des BURUNDAIS. Communément appelés «*Basangwabutaka*», c'est-à-dire ceux que l'on a trouvé occupant la terre. Les Batwa du Burundi constituent un groupe de population autochtone extrêmement vulnérable.

En lumière de ce qui précède, la politique opérationnelle de sauvegarde PO/PB 4.10 sur les Populations Indigènes est déclenchée pour au mieux corriger sinon atténuer autant que faire ce peu ces quelques lacunes pour que le projet puisse, à travers des mécanismes exceptionnels mais idoines, prendre en compte les aspirations au développement de cette communauté en global, en particulier les Batwa caféiculteurs, en vue de sortir de leur ignorance, de la marginalisation socio-culturelle et profiter comme tous les autres caféiculteurs burundais des retombées dudit projet.

Au Burundi la question Batwa est souvent diffuse à côté de celles des autres groupes vulnérables tels que les rapatriés, les déplacés/réfugiés, les veuves, les sans-terres, les orphelins et tous les individus pauvres nés d'une situation de post-conflit dont il va falloir tenir compte en effet dans le cadre de la reconstruction de l'unité nationale d'une part, et de l'exécution du projet d'autre part.

Après la destruction des quelques forêts naturelles pour des besoins agricoles et les autres forêts classées en parcs nationaux et réserves naturelles alors qu'elles constituaient un milieu de vie du peuple Batwa et leur système économique basé surtout sur le troc (pots/jarres contre nourriture) n'était ou plutôt ne semblerait plus viable de nos jours. Les Batwa ont alors été obligés, au cours des temps, à se convertir en main-d'œuvre agricole; à accepter le contrat de servage (*Ubugererwa*) et au bout de la dissolution de ce dernier de se contenter, où que cela est permis, d'une cession de lopins de terre souvent insignifiants. Ce contrat rompu en 1977 par un décret- loi d'abrogation de ce servage n'a pas toujours été suivi des faits, puisqu'une enquête récente de l'UNIPROBA dénombre 1453 ménages Batwa encore asservis pour un échantillon total de 20 155 (soit 7%). Certains ménages (1 506) ont des lopins de terre prêtés par les voisins. La situation des autres groupes vulnérables du pays est plutôt conjoncturelle à cause de la situation de post-conflit et de la précarité de la vie en milieu rural. Celle des Batwa du Burundi est plutôt structurelle; elle dure depuis longtemps d'où la nécessité de la prendre à bras le corps par tous les segments de la société burundaise, les décideurs en premier.

Ce plan propose des activités qui seront financées par ledit projet en vue d'associer davantage la communauté Batwa en général, les Batwa caféiculteurs en particulier, au processus de développement durable du secteur du café au Burundi à travers notamment leur intégration pérenne dans les associations et les coopératives existantes et le renforcement des capacités techniques et financières de leur association UNIPROBA qui encadre les Batwa au plan national.

Le présent plan d'action, bien que conscient de la cause Batwa au plan national, concerne particulièrement les membres de la communauté Batwa caféiculteurs dans toutes les provinces qui seront couvertes par le projet.

2. Situation des Batwa au Burundi sur le plan socio-politique

Les BATWA ont connu et connaissent toujours une discrimination certaine sur le plan politique, bien qu'elle s'atténue au fil du temps. A l'époque de la monarchie, il n'existait pas de chef ou sous-chef MuBatwa. Toutefois, les BATWA n'étaient pas complètement exclus de la vie socio-économique, puisqu'ils participaient à certaines activités importantes pour la communauté. C'est ainsi qu'ils étaient associés dans les activités liées à la guerre car en tant que chasseurs c'était de bons guerriers. Ils étaient également associés à la fête rituelle la plus importante pour le pays qu'est l'UMUGANURO, notamment en participant à la chasse royale qui clôturait l'évènement.

L'avènement de la République après les indépendances n'a pas changé la vie des BATWA. Non instruits pour la plupart, les membres de cette communauté n'ont jamais occupé des fonctions administratives ou électives dans le Burundi indépendant, sauf depuis la période postérieure à l'Accord d'Arusha.

En 1999, une organisation constituée purement de Batwa (UNIPROBA: Unissons-nous pour la Promotion des Batwa) fut créée. Elle est une association représentée dans toutes les provinces du Burundi qui défend les intérêts des Batwa avec pour objectif principal:

- la lutte contre la discrimination, la marginalisation et l'exclusion des Batwa,
- la mobilisation et la sensibilisation des Batwa pour la scolarisation de leurs enfants,
- l'intégration socio-économique et politique des Batwa,
- le plaidoyer auprès des décideurs pour l'octroi des terres aux Batwa,
- la mise en place d'activités génératrices de revenus, etc...

Par ailleurs, les BATWA ont été dotés en 2001, année de la mise en place du Parlement bicaméral, de trois sièges de Députés et de trois sièges de Sénateurs par cooptation et cela conformément à la Constitution en vigueur du 18 mars 2005. Jusqu'aujourd'hui, il y a 3 Batwa députés et 3 Batwa sénateurs. Il existe également des cadres Batwa dans l'administration mais toujours en petit nombre du fait que peu de Batwa font des études avancées.

2.1 Situation démographique des Batwa

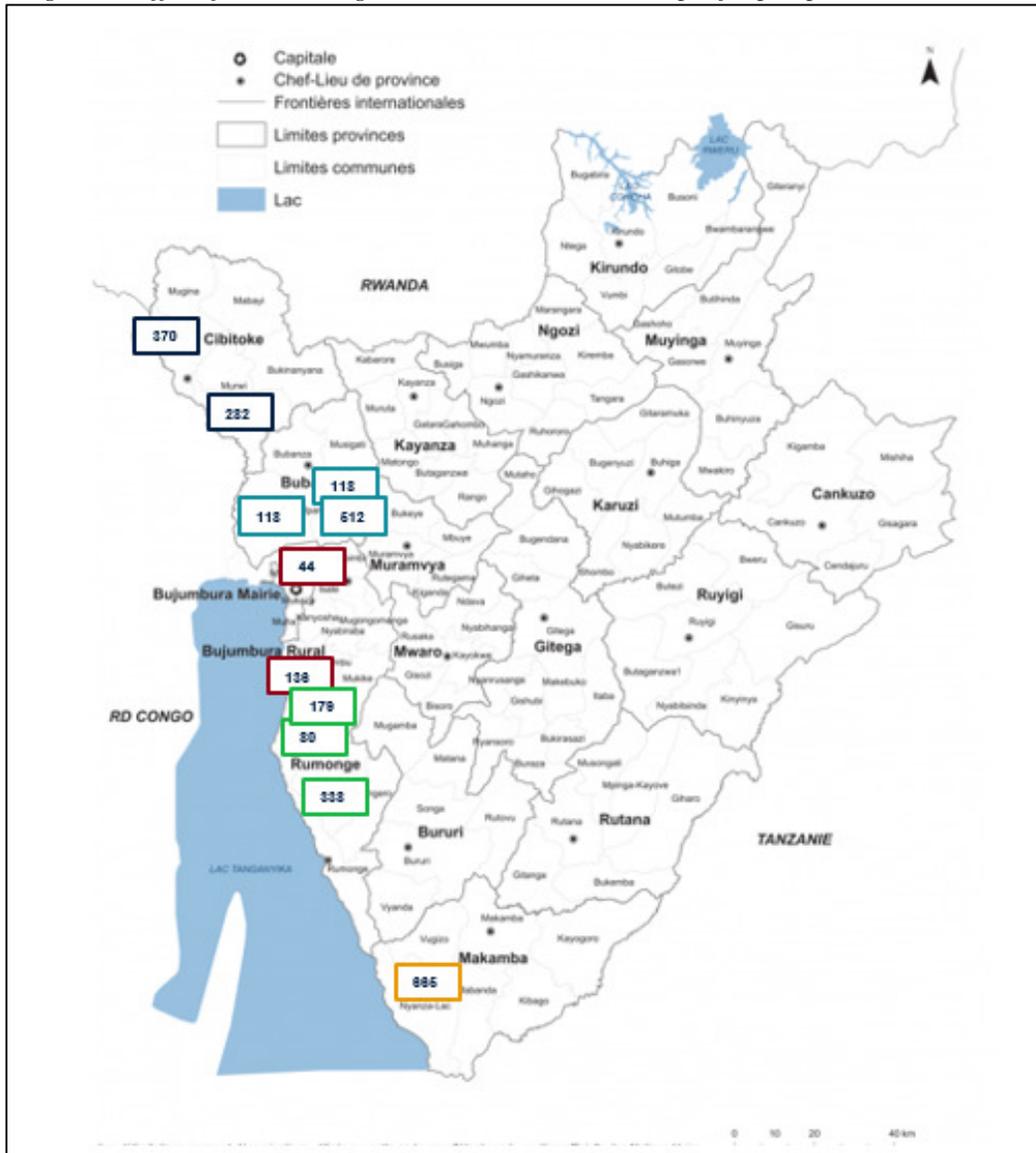
Selon les estimations de 2008, l'effectif des Batwa oscille autour de **78071** (1% de la population burundaise : Rapport sur la situation foncière des Batwa au Burundi, 2008). Dans la zone du projet, les effectifs sont repris par province/commune dans le tableau et la figure ci-après :

Tableau n°1 : Effectifs des ménages Batwa dans la zone du projet

Provinces	Communes	Effectif des ménages Batwa	Effectif des Batwa
Bubanza	Gihanga	118	708
	Mpanda	442	2652
	Rugazi	512	3072
	S/t	1072	5214
Bujumbura	Kabezi	136	816
	Mutimbuzi	44	264
	S/t	180	1080
Rumonge	Bugarama	80	480
	Muhuta	179	1074
	Rumonge	338	2028
	S/t	597	3582
Cibitoke	Buganda	282	1692
	Rugombo	370	2220
	S/t	652	3912
Makamba	Nyanza-lac	665	3990
	S/t	665	3990
	Total général	31 66	18996

Source : Données fournies par UNIPROBA

Figure 2. Effectifs des ménages Batwa dans la zone du projet par province/commune



2.2 Situation socio-économique

Les BATWA ont connu et connaissent toujours une discrimination certaine sur le plan politique, bien qu'elle s'atténue au fil du temps. A l'époque de la monarchie, il n'existait pas de chef ou sous-chef MuBatwa. Toutefois, les BATWA n'étaient pas complètement exclus de la vie socio-économique, puisqu'ils participaient à certaines activités importantes pour la communauté. C'est ainsi qu'ils étaient associés dans les activités liées à la guerre car en tant que chasseurs c'était de bons guerriers. Ils étaient également associés à la fête rituelle la plus importante pour le pays qu'est l'UMUGANURO, notamment en participant à la chasse royale qui clôturait l'évènement.

L'avènement de la République après les indépendances n'a pas changé la vie des BATWA. Non instruits pour la plupart, les membres de cette communauté n'ont jamais occupé des

fonctions administratives ou électives dans le Burundi indépendant, sauf depuis la période postérieure à l'Accord d'Arusha.

En 1999, une organisation constituée purement de Batwa (UNIPROBA: Unissons-nous pour la Promotion des Batwa) fut créée. Elle est une association représentée dans toutes les provinces du Burundi qui défend les intérêts des Batwa avec pour objectif principal:

- la lutte contre la discrimination, la marginalisation et l'exclusion des Batwa,
- la mobilisation et la sensibilisation des Batwa pour la scolarisation de leurs enfants,
- l'intégration socio-économique et politique des Batwa,
- le plaidoyer auprès des décideurs pour l'octroi des terres aux Batwa,
- la mise en place d'activités génératrices de revenus,
- etc.

Par ailleurs, les BATWA ont été dotés en 2001, année de la mise en place du Parlement bicaméral, de trois sièges de Députés et de trois sièges de Sénateurs par cooptation et cela conformément à la Constitution en vigueur du 18 mars 2005. Jusqu'aujourd'hui, il y a 3 Batwa députés et 3 Batwa sénateurs. Il existe également des cadres Batwa dans l'administration mais toujours en petit nombre du fait que peu de Batwa font des études avancées.

2.3 Les problèmes socio-économiques des populations Batwa

Le problème le plus épineux pour la communauté des Batwa, reste le manque de terre alors que c'est le bien le plus précieux pour un pays dont l'ensemble de la population rurale vit de l'agriculture. Celle-ci est en effet la base de l'économie burundaise, dans laquelle elle occupe une position prépondérante par rapport aux secteurs secondaire et tertiaire. Elle est la seule source de revenus pour la plus grande partie de la population.

Les Batwa sont traditionnellement privés du droit de propriété foncière. A des époques plus reculées, les Batwa vivaient de la chasse et de la cueillette, et ensuite de la poterie. Ils menaient une existence nomade, sans trop se préoccuper de se fixer sur une exploitation agricole sédentaire. La disparition progressive des forêts a rendu la chasse et la cueillette impossibles à pratiquer. Les seules forêts qui restent sont considérées comme des réserves et parcs nationaux protégés par la loi et par conséquent interdits à la chasse et à la cueillette. De même, les difficultés d'approvisionnement en argile suite à l'exploitation excessive des marais et la concurrence de produits modernes (Casseroles pour la cuisson des aliments et le plastique pour le stockage de l'eau) ont rendu aléatoire leur métier de potiers.

Les Batwa ont été alors obligés de se convertir à l'agriculture sans toutefois de propriété foncière. Les Batwa sans terre s'installent un peu partout à travers le pays dans des huttes, souvent dans des conditions d'hygiène très précaires, sans accès aux infrastructures socioéconomiques de base (structures sanitaires, écoles), à cause de leur extrême pauvreté ; et surtout sont dans leur grande majorité inconnus des registres de l'état-civil. Les mariages comme les naissances n'étant généralement pas déclarés, la majorité d'entre eux n'ont toujours pas de carte d'identité nationale faute de pouvoir se prévaloir d'une adresse de domicile fixe.

Au plan national, la surpopulation fait que les terres arables se font de plus en plus rares dans certaines provinces du Burundi. Un pourcentage important ne dispose toujours pas de terres et ceux qui en ont vivent plutôt sur des lopins de terres, sur les sommets ou pentes des collines si

ce ne sont pas des terres dégradées, fortement agressées par les intempéries. Ils font face, pour leur grande majorité, à une insécurité foncière chronique dont il est important de prendre très au sérieux.

Dans tous les entretiens avec les Batwa à Kirundo et avec l'UNIPROBA à Bujumbura, la première préoccupation des Batwa est le nonaccès à la terre, aux cartes d'identité nationale, certificat de mariage; suivi du manque de logement, de l'accès à l'éducation et à certains soins de santé, etc. De nombreux Batwa se plaignent encore d'être exploités comme ouvriers agricoles par les autres communautés pour être payés en vivres. Tandis que certaines communautés s'adaptent tant bien que mal, d'autres s'enfoncent davantage dans la misère. Ainsi pourrions-nous distinguer des disparités entre les Batwa qui sont déjà dans des organisations de producteurs (OP -mixtes ou spécifiquement Batwa) et qui ont bénéficié de subventions de nombreux projets financés par les bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, de ceux qui sont en associations et attendent d'être subventionnés, et des autres qui sont flottants, et qui passent d'une province à une autre pour bénéficier de dons éventuels. Cependant, un petit nombre de Batwa possèdent des propriétés et certains ont même des champs de café comme c'est le cas à Kirundo, Gitega, Kayanza, etc. Seulement, l'UNIPROBA ne connaît pas le nombre exact des membres qui disposent des champs de caféiers mais elle est au courant que ceux qui ont des propriétés qui pratiquent aussi la culture de café, à un faible échelon.

Les Batwa ont également des problèmes de gestion de la terre ou autres biens dont ils disposent, ça est là, car ils ont l'habitude de tout vendre y compris des tôles et/ou des maisons que certains donateurs leurs ont offert/construit.

Par rapport à l'éducation, même si au Burundi l'école primaire est gratuite, les Batwa rencontrent de nombreuses contraintes qui empêchent leurs enfants d'accéder à l'école:

- Le manque de nourriture.
- Le manque de vêtements et d'uniformes.
- Le manque/la cherté du matériel scolaire.
- La dissuasion par les parents qui retiennent les enfants à la maison pour aider dans les tâches ménagères et la poterie surtout les jeunes filles.
- La stigmatisation, le mépris, l'exclusion, la marginalisation, le complexe d'infériorité, etc. En général, les enfants Batwa sont systématiquement isolés à l'école. Stigmatisés, leurs condisciples les pointent du doigt, les excluent, les considèrent comme des intouchables avec qui ils ne peuvent rien partager : ni jeux ou autres activités, ni ustensiles de cuisine, ni repas.
- Le mariage précoce pratiqué dans les communautés Batwa: lorsque qu'elles sont instruites, les filles désertent très souvent l'école au niveau de la 5ème et de la 6ème primaire pour se marier.

Au niveau de l'accès aux soins de santé, du fait que cette communauté n'est pas alphabétisée, nombre de Batwa continuent encore de faire recours à la médecine traditionnelle mais ceux qui veulent se faire soigner dans les structures sanitaires modernes ils manquent de moyens financiers pour payer leurs ordonnances médicales. Seulement, cette tendance semble se résorber. En effet, depuis le lancement du Projet National d'Appui au Développement du Secteur de la Santé en 2009 qui met un accent fort sur l'accès et la prise en charge des femmes et enfants, avec gratuité des soins pour les mères et enfants de 0 à 5 ans, la captation et

l'intégration des Batwa dans les COSA (Commissions de Santé) et les ASC (Agence de Santé Communautaire), les Batwa ont depuis adopté l'usage des services de santé. A ce jour, il est estimé qu'environ 85% des Batwa utilisent les services de santé, avec une nette prédominance observée dans les services pré et postnataux (accouchement systématique dans les structures de santé plutôt que chez le guérisseur traditionnel ; homme Batwa accompagnant leurs épouses, etc.). Des résultats tangibles et fort encourageant qui ont quelque part « bouleversé » des préconcepts, vu qu'aujourd'hui les Batwa, ensemble avec leurs confrères/consœurs Hutu et Tutsi organisent et animent des ateliers de sensibilisation de tous les burundais à l'usage systématique des structures et services de santé.

Au niveau du logement, les Batwa se logent dans des huttes minuscules, précaires et insalubres, faites d'arbustes, de branchages, de paille et de feuilles de bananiers qui ne résistent pas aux intempéries (orages, incendies) et ne les protègent de rien, ni de la pluie, ni de la chaleur ni du froid. Les familles s'y entassent dans la promiscuité intégrale et un manque absolu d'hygiène que certains projets et ONG tentent tant bien que mal à améliorer avec l'appui du gouvernement (octroi/allocation de lopins de terres par endroits; accompagnement dans l'obtention d'actes de naissance, de registres de mariage, de carte d'identité nationale, de la carte de santé maladie (CSM), de la carte d'indigénat et de mesures sporadiques d'accompagnement socioéconomiques (activités génératrices de revenus, etc.). Ce sont là autant d'actions qui permettent de certifier qu'ils existent plusieurs initiatives sporadiques, des organisations locales et internationales qui appuient les Batwa afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans la population Burundaise en particulier dans le domaine de l'éducation, l'agriculture, le logement, la protection sociale et la santé à travers l'UNIPROBA.

En terme de représentation dans la haute sphère politique et/ou de l'appareil d'Etat ; il est agréable de constater que les Batwa disposent d'Inspecteur d'Etat, de Sénateurs et de Députés qui s'organisent tant bien que mal pour encourager les jeunes Batwa à poursuivre leurs scolarité. Pour cela, un programme tant individuel qu'associatif, sponsorise un certain nombre d'enfants Batwa, en particulier les orphelins et autres enfants de famille extrêmement pauvres et vulnérables, en leur offrant hébergement au complet, habitat, famille d'accueil, frais et fournitures scolaires, etc. Ce dynamisme est en train de porter ses fruits, car les derniers relevés indiqueraient une nette progression vis-à-vis de l'école et des services de santé.

2.4 Situation socio-économique des Batwa dans la zone du projet

Depuis la période monarchique jusqu'à nos jours, les Batwa ont été marginalisés et discriminés par les autres communautés ethniques du Burundi, en l'occurrence les Hutu et les Tutsi. Les problèmes d'intégration socio-économiques s'étendent sur plusieurs plans :

- **Access a la Terre** : Au Burundi la majorité de la population (plus de 90 %) vit de l'agriculture. Les Batwa y accèdent difficilement' il est ainsi dans la zone d'intervention du projet. Dans le temps, ils vivaient de la chasse, cueillette, forge et poterie; métiers qui leur assuraient un certain niveau de vie. Actuellement, l'exercice de ces métiers est limité par la pression démographique (347,10 habitants / km² en 2015), et la modernité. Ils ne survivent dès lors que grâce aux maigres revenus tirés de l'offre des services et dans une moindre mesure de la poterie et de la forge.
- **Développement Communautaire** : les préoccupations des Batwa ont été rarement prises en compte dans les plans communaux de développement communautaire. En effet, au

niveau institutionnel, suite aux préjugés et stéréotypes, le personnel de services sectoriels et les responsables tant au niveau administratif que politique n'ont pas toujours été sensible aux besoins spécifiques de la population Batwa.

- **Scolarisation:** Le nombre d'enfants Batwa qui fréquentent et restent à l'école primaire et secondaire est très bas; le nombre d'étudiants dans les différentes universités du pays est un grand indicateur de la pauvreté chez cette communauté: A ce jour, seuls trois Batwa ont terminé les études universitaires, tandis que deux sont encore en formation. Le taux de scolarisation est présenté dans le tableau n°2 ci-après:

Tableau n°2 : Niveau de scolarisation dans la zone du projet

N°	Commune	Nb enfants en âge de scolarisation	Nb d'enfants à l'école	Taux de scolarisation (%)
1	Buganda	189	73	39
2	Bugarama	120	80	66
3	Gihanga	100	50	50
4	Mpanda	700	441	63
5	Rugazi	600	486	81
6	Muhuta	278	195	70
7	Kabezi	85	82	96
8	Mutimbuzi	45	37	82
9	Nyanza-Lac	890	720	81
10	Rugombo	125	95	79
11	Rumonge	620	432	70
Moyenne		341	245	71

Source : Antennes communales de l'UNIPROBA

Selon le tableau ci-haut, le constat est que le taux d'accès des enfants Batwa à la scolarisation est de 71%. Ce pourcentage reflète une évolution positive de changement de comportement des parents Batwa qui comprennent de plus en plus l'importance de la scolarisation de leurs enfants. Un autre facteur à l'origine de cette situation est la mesure de la gratuité de l'enseignement primaire. Même si les chiffres sont encourageants, il ressort qu'un pas important reste à franchir afin que tous les enfants Batwa en âge de scolarisation le soient effectivement. Pour cela, il faut résoudre les problèmes ci-après :

- manque de nourriture au niveau des ménages Batwa;
- manque d'uniformes scolaires;
- manque de frais et du matériel scolaires. ;
- exploitation des enfants comme main-d'œuvre familiale (surtout les jeunes filles);
- stigmatisation, mépris, exclusion, marginalisation, complexe d'infériorité constatés chez les Batwa;
- mariages précoces;
- violences sexuelles et conjugales courantes chez les Batwa.

- **Habitat :**

L'état de l'habitat Batwa dans la zone du projet est présenté dans le tableau n°3 suivant :

Tableau n°3 : Etat de l'habitat Batwa dans la zone du projet

Commune	Nb de ménages Batwa	Nb de ménages n'ayant pas d'habitat décent	Taux de d'habitat indécent (%)
Buganda	282	200	71
Bugarama	80	40	50
Gihanga	118	50	42
Mpanda	442	295	67
Muhuta	245	221	90
Kabezi	136	86	63
Mutimbuzi	44	20	45
Nyanza-lac	665	295	44
Rugazi (Muzinda)	512	318	62
Rugombo	370	270	73
Rumonge	338	225	67
Moyenne	294	184	61

Source: Antennes communales de l'UNIPROBA

Selon les données du tableau ci-dessus, il ressort que le taux moyen d'habitat indécent chez les ménages Batwa est de 61%. Ce pourcentage élevé dénote un faible accès de cette communauté à l'habitat décent (39%). Cette situation s'explique par l'état d'extrême pauvreté dans lequel vivent les Batwa. Même s'il y a quelques partenaires qui appuient dans ce secteur (ADRA à Cibitoke, CORD à Bujumbura et Rumonge), le constat est que cette problématique reste préoccupante et entraîne des conséquences néfastes au niveau de la santé en général et surtout pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes âgées.

La photo ci-après montre l'une des maisons servant d'habitation aux Batwa.

Photo 1 : Maison d'habitation d'un Batwa dans la commune de Kanyosha



- **Situation matrimoniale et sanitaire:**

D'une manière générale, les Batwa ne concluent pas de mariages légaux, ce qui limite leurs accès à certains services publics (enregistrement des enfants à l'état civil, droits de succession, accès à la gratuité des soins de santé et de scolarisation, etc.). Suite à l'extrême pauvreté, les Batwa rechignent de se présenter dans les lieux publics. La persistance de l'ignorance remet également en cause l'accès aux infrastructures sociales de base. Le VIH/SIDA continue de se propager dans la communauté Batwa à cause de manque d'informations. Des pratiques prohibées comme la polygamie, le concubinage et les viols sont particulièrement courants chez les Batwa et contribuent à la propagation de cette pandémie et à la marginalisation de cette communauté.

En conclusion, les Batwa disposent de faibles capacités pour assurer leur propre développement. Des signes encourageants se manifestent à travers la création des associations les regroupant. Un appui substantiel reste nécessaire.

3. Interventions en faveur des Batwa

Les interventions en faveur de la communauté Batwa restent encore limitées. Le Gouvernement et ses partenaires doivent encore conjuguer leurs efforts en vue de développer des actions soutenues à leur endroit.

- **Gouvernement:**

Au niveau opérationnel, le Gouvernement à travers le Ministère ayant en charge la solidarité fait des efforts en faveur des groupes vulnérables dont les Batwa en leur octroyant des matériaux de construction notamment les tôles et les denrées alimentaires. Il mène également des actions de plaidoyer pour que les familles Batwa soient intégrées dans les villages de paix construits dans le cadre de la réintégration socioéconomiques des rapatriés sans référence. Cependant, il n'y a pas de fonds réservés spécialement aux Batwa dans le budget national.

- **Partenaires techniques et Financiers:**

La Banque Mondiale, l'USAID, la GIZ, la Belgique, les ONGs ZOA, ADRA, CONCERN interviennent dans des secteurs variés en faveur des Batwa (amélioration de la sécurité alimentaire, habitat, formation professionnelle des jeunes, soins de santé, scolarisation des enfants et appui juridique).

- **Organisations de la Société Civile (OSC):**

Les associations des Batwa (UNIPROBA, ADD), Action Batwa, CONSEDI (Conseil pour le Développement Intégré), etc ont l'objectif de ramener les Batwa au même niveau de vie que les autres composantes ethniques du Burundi.

En conclusion, les interventions sont multiples mais éparpillées et d'ampleur réduite avec des approches différentes. Il y a besoin de coordination pour une meilleure synergie et complémentarité entre intervenants. Il s'avère donc impératif de concevoir un cadre de planification en faveur des Batwa.

4. IMPACTS POTENTIELS DU PROJET SUR LA POPULATION BATWA

Les impacts potentiels du projet sur la population Batwa sont plutôt positifs que négatifs. De façon générale, les Batwa ont tout à gagner et rien à perdre. Appart les cases ou ils habitent, les petits lopins de terres qu'ils cultivent, mais insuffisant pour nourrir une famille, les Batwa n'ont pas d'autres biens. La chasse et la cueillette qui dorénavant subsidier à leurs besoins alimentaires, sont devenues très limitées vu la diminution de forêts sous l'accroissement de la population du pays. Donc, ils ne vivent plus dans les forêts, mais plutôt en savane sur les collines, comme les autres. La première source de revenu pour les populations Batwa dans la zone du projet et au Burundi en générale, est de travailler comme main d'œuvre agricole dans les zones rurales. Le recensement effectué par UNIPROBA en 2008 a montré que sur les 20 155 ménages Batwa au Burundi, 2 959 (14,7%) étaient sans terre. De ces ménages sans terre, 1 453 travaillaient sous un système de travail forcé, tandis que les autres 1 506 vivaient sur des terres empruntées. En outre, les ménages propriétaires de terres Batwa n'ont généralement que de très petites parcelles, souvent pas plus de 200 m². Les activités du projet vont ouvrir des nouvelles opportunités de diversifier les sources de revenu pour les Batwa, pendant la mise en œuvre et après la mise en œuvre.

Les actions prévues en faveur de la population Batwa consistent en appui en intrants et l'encadrement technique, le développement des infrastructures, les activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités, etc.

La réalisation de ces actions s'accompagnera des impacts positifs mais des effets négatifs sont aussi à craindre. Le tableau ci-après montre la synthèse de ces impacts.

Tableau n°4 : Synthèse des impacts positifs, négatifs et des mesures d'atténuation

Composante	Sous composantes	Impacts positifs	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation
Appui au développement des chaînes de valeur sélectionnées (riz, lait, Maïs).	Intensification de la production agricole	Amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des ménages Batwa ;	Prolifération des moustiques et bilharziose dans les rizières et champs de maïs	Distribution des moustiquaires et assistance sanitaire
		Amélioration des revenus issus de la vente des produits agricoles ;		
		Amélioration des compétences techniques de production agricole pour les ménages Batwa bénéficiaires des appuis du programme ;		
		Réduction du taux d'abandon scolaire suite à la disponibilité alimentaire pour les ménages Batwa bénéficiaires des appuis du programme ;		
		La création de l'emploi et par conséquent l'augmentation des revenus pour les Batwa qui ne possèdent pas de la terre à travers la vente de la main d'œuvre (offre de services).		
	Développement des infrastructures rurales (routes, énergie, eau) et le soutien à la valeur ajoutée.	Création d'emploi par le recrutement de main-d'œuvre non qualifiée pour les travaux d'aménagement et/ou de constructions/réhabilitation des infrastructures rurales ;	Potentiel perte de points d'accès aux ressources naturelles exploitées en usufruit	Création d'autres points d'accès aux ressources naturelles et création des activités génératrices de revenus en faveur des Batwa affectés.
		Réalisation des initiatives génératrices des revenus comme les métiers suite à la disponibilité de l'électricité (salon de coiffure, boutiques alimentaires, chargement des portables, mouture, soudure, etc.) ;	Prolifération de maladies comme le paludisme, la bilharziose, l'onchocercose, le VIH/SIDA et les maladies diarrhéiques;	Distribution des moustiquaires et assistance sanitaire

Composante	Sous composantes	Impacts positifs	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation
		Facilité d'accès à l'eau d'irrigation qui va augmenter la productivité et la production pour les Batwa ayant accès à la terre. Cette situation va améliorer par conséquent l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation des revenus pour ces ménages ;		
		L'accès à l'eau d'irrigation va aussi favoriser la pratique des cultures maraîchères chez les ménages Batwa ayant des lopins de terre se trouvant dans la zone du programme. Leurs revenus vont aussi augmenter suite à la vente de ces cultures ;		
	Promotion du secteur privé et le financement des chaînes de valeurs	Création d'emploi au niveau des PME (Petites et Moyennes Entreprises).		
Prévention des conflits intercommunautaires et gestion durable des sols et des terres.	Sécurité foncière et prévention des conflits	protection de la propriété et élimination des conflits sociaux	Perte des avoirs au profit des plus éveillés et renforcement du fossé social intercommunautaires	Renforcement des capacités, sensibilisation et assistance juridique
		Accès équitable à l'eau d'irrigation et de boisson;		
		Le renforcement des capacités des Batwa en matière de formulation des sous-projets ;		
		L'accès équitable aux financements des sous-projets.		
		La possession des certificats fonciers pour ceux qui ont de la terre ;		
		L'accès à la justice sociale.		

Composante	Sous composantes	Impacts positifs	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation
	Gestion durable du paysage rural.	Renforcement de la cohésion sociale au niveau communautaire suite à l'intégration des Batwa dans des comités de développement communautaire;		
	Promotion des opportunités économiques au niveau local.	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages Batwa en particulier pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceinte et allaitantes;		
		Réduction du taux d'abandon scolaire pour les enfants Batwa suite à la disponibilité alimentaire au sein de leurs familles respectives ;		
		Amélioration de l'habitat,		
Renforcement des capacités des services de soutien et de gestion de programme.	Renforcement des capacités des services de soutien et de gestion de programme.	Au niveau de cette sous composante, l'impact potentiel en faveur des Batwa est le renforcement des capacités des associations des Batwa.		

5. ETAPES DE REALISATION DE L'EVALUATION SOCIALE DU PROJET

L'objectif du présent chapitre est de proposer les étapes à suivre dans la mise en œuvre du projet, pour procéder à une évaluation sociale, en de sous projets en vue de déterminer les effets positifs et négatifs potentiels de la mise en œuvre de ces activités sur les Batwa. Le résultat de cette évaluation permettra d'obtenir des éléments d'élaboration d'un plan d'action en leur faveur.

L'évaluation sociale du projet suivra les étapes ci-après:

- L'évaluation sociale va couvrir toutes les communautés Batwa dans la zone d'investissements du projet, et va aussi inclure une analyse la situation générale dans ladite zone; ci-dessous, les éléments du TDR qui sera préparer pour l'évaluation social ;
- Procéder à un examen d'un cadre juridique et institutionnel applicable à la communauté Batwa, (le CPPA fait partie du cadre juridique);
- Recueillir des données de base sur les caractéristiques démographiques, sociales, culturelles, foncières et politiques de toutes les communautés Batwa dans la zone du projet er sur l'ensemble de la zone;
- Identifier les principales parties prenantes du projet et élaborer un processus culturellement adapté pour consulter les bénéficiaires à chaque étape de la préparation et de l'exécution du projet;
- Evaluer de façon participative les répercussions positives et négatives potentielles du projet sur les Batwa en tenant compte des particularités qui leur sont propres ;
- Identifier et évaluer les mesures à prendre pour éviter les répercussions négatives ou, si cela n'est pas possible, identifier les mesures de nature à atténuer, minimiser ou compenser de telles répercussions de manière à permettre à la communauté Batwa de tirer le meilleur parti du projet ;
- Identifier et évaluer les mesures à prendre pour gestion de conflits éventuels.

Il sied de préciser que : a) l'évaluation social ne que un des instruments du plan en faveur de populations autochtones (PPA); la préparation du PPA, sera lancer, un mois après la mise en vigueur du projet ; b) l'évaluation sociale veillera à la consultation préalable, libre et éclairé des Batwa aussi bien lors de la planification/préparation du PPA que pendant ca mise en œuvre; d) le projet veillera à ce que l'atténuation des impacts négatifs potentiels, découlant des activités du projet soit basée sur un processus participatif et consultatif acceptable par la Banque Mondiale et les Batwa eux-mêmes. L'objectif du PPA est d'assurer que les Batwa bénéficient des investissements du projet. Pur ce fait, le PPA va développer un business plan au profit des investissements cibles pour les différentes communautés Batwa dans la zone du projet. Le business plan du PPA sera développer consultation préalable, libre et éclairé avec les Batwa. La mise en œuvre du PPA sera assurée par une ONG et suivi par le projet.

6. CONSULTATION SUR LE CPA

Ce point a pour objet de décrire le déroulement des consultations des parties prenantes tout au long de l'élaboration du projet jusqu'à la mise en œuvre. Les consultations publiques ont commencé lors de l'atelier tenu à l'Hôtel Source du Nil du 06 au 08 octobre 2015 à l'endroit des parties prenantes des filières riz, lait et poisson. Par la suite, la filière poisson a été supprimée pour être remplacée par celle du maïs. Cet atelier a été recommandé par la mission d'appui de la Banque Mondiale qui a eu lieu à Nairobi du 14 au 18 septembre 2015. L'objectif de l'atelier était de: (i) identifier les atouts, les défis et les contraintes de chaque filière, (ii) proposer des solutions plausibles, établir une matrice des responsabilités pour chaque partie prenante.

Les consultations ce sont poursuivies avec les ateliers tenus dans les provinces Cibitoke et Rumonge du 01 au 02 décembre 2015. Ces ateliers avaient pour objectifs de partager les termes de références destinés à l'élaboration des études sur les mesures de sauvegarde environnementale et sociale telles qu'exigées par la Banque Mondiale lors de la préparation d'un projet/programme classé au niveau de la catégorie A ou B. Parmi ces études, figure le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), en l'occurrence la communauté Batwa au Burundi. Lors de ces ateliers, les échanges sur le projet en préparation, ses objectifs, ses composantes, ses activités et sa zone d'action ont eu une place de choix.

A l'issue de ces ateliers, les termes de référence ont été adoptés et des recommandations ont été formulées. L'une d'entre elles a été celle d'intégrer la communauté Batwa dans toutes les étapes du projet car, craignent-ils, les Batwa sont souvent ignorés dans les projets/programmes de développement. Les consultations ont confirmé que les communautés Batwa dans la zone d'intervention du projet ont apprécié le projet, et attende sa mise en œuvre. Le rapport de l'atelier des consultations est en annexe.

Photo 2: Participants Batwa dans le focus group organisé dans la commune de Rumonge



Il est à souligner que ces consultations devraient se poursuivre tout au long du cycle du projet en vue de garantir l'adhésion active de la communauté Batwa. Il est aussi à souligner que, la préparation du projet été prévue d'être terminée en 20015, et que le projet serait soumis au conseil d'administration de la Banque Mondiale en 20016, mais vue la crise politique au Burundi, la préparation n'a pas pu continuer comme prévue. Toutefois, des consultations additionnelles été effectuées au 14 décembre 2016, avec 103 participants dont 20 femmes. Ces consultations ont réaffirmé l'adhésion active du projet par les communautés Batwa (voir le PV en annexe 3 : Rapports 1 et 2).

7. PLANIFICATION DU PLAN EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTE BATWA

1. Actions et budget du cadre de planification en faveur de la communauté Batwa

L'analyse de la situation socio-économique de la communauté Batwa, nous amène à proposer un cadre d'actions potentielles en leur faveur. Ces actions ne sont pas déterminées. Dans la préparation du plan en faveur de population autochtone (PPA) le projet devra utiliser ces activités comme points de référence dans les consultations avec les peuples autochtones. Si retenus dans les consultations, préalable, libre et éclairé avec le Batwa, la mise en œuvre de ces actions fera l'objet de participation communautaire, comme a été souhaité par les Batwa, sauf si changement de consensus. Ainsi, les Batwa n'auront pas à soumettre au projet, des requêtes de financement pour les activités qui seront retenues dans le PPA. La liste d'actions du tableau, ne suit pas nécessairement les composantes du projet, qui sont basées sur l'accès à la terre, ce qui ne pas évident pour les Batwa. Basée sur l'évaluation sociale, le projet pourrait faciliter la mise en œuvre des activités identifiées par les Batwa, à travers une tierce partie. Cette procédure et d'autres propositions faites dans ce CPA feront partie d'éléments d'analyse dans la préparation et la mise en œuvre du PPA.

La somme de, US \$ 1265 000 est réservée pour les investissements du PPA. Cette somme est incluse dans le budget global du projet. Ci-dessous, un plan de financement des investissements préliminaires proposés dans les consultations avec les Batwa. La liste finale des investissements sera établie par le PPA, en consultations avec les communautés Batwa. La mise en œuvre du PPA sera assurée par une ONG et suivie par le projet. L'ONG va assister/conseiller les Batwa dans toutes leurs préoccupations, y compris sur la propriété foncière et les droits, pour lesquels les Batwa ont un accès limité. Le renforcement de capacités, est l'activité qui pourrait démarrer avant la finalisation de la préparation du PPA et sa mise en œuvre.

Tableau n°5 : Analyse des activités en faveur de la population Batwa et du budget estimatif

Domaine d'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV	Responsable	Echéance	Coût (en \$)
1. Renforcement des capacités						
IEC (Information-Education et Communication) et plaidoyer	Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan sont suffisamment informés et sensibilisés. Leurs capacités sont renforcées	Ateliers de sensibilisation et d'information des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du Projet à raison d'un atelier par province sur les besoins spécifiques de la population Batwa et sur la nécessité de leur prise en compte lors d'exécution du projet en vue du respect de leurs droits et de leur dignité ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de ces actions	5 ateliers de sensibilisation et d'information des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du Projet sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation)	Toute la durée du projet	25 000
IEC	Les Batwa bénéficiaires des appuis du projet sont suffisamment informés et sensibilisés. Leurs capacités sont renforcées	Ateliers de sensibilisation/information et de mobilisation des Batwa pour la prise de conscience (leadership) et pour la participation aux activités du programme	6 ateliers de sensibilisation/information et de mobilisation des Batwa sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation dont celles des Batwa: UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	30 000
IEC	Les capacités des familles Batwa sur la reproduction sexuelle sont améliorées	Ateliers de sensibilisation sur l'éducation reproductive des familles Batwa	5 ateliers de sensibilisation sont tenus	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation dont celles des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	25 000
IEC	Les modes de contamination des maladies sexuellement	Ateliers de formation sur chantiers sur les maladies sexuellement transmissibles et	5 ateliers de formation sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de	Toute la durée du projet	25 000

Domaine d'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV	Responsable	Echéance	Coût (en \$)
	transmissibles sont connus Les maladies liées aux activités du projet (onchocercose, Bilharziose, maladies diarrhéiques) sont connues et les moyens de protection sont assurés	autres maladies liées aux activités du projet		Facilitation dont celles des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)		
Encadrement technique des producteurs	Les compétences des producteurs en techniques de production sont améliorées	Formation sur les techniques modernes de production (agri-élevage)	10 ateliers de formation sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation)	Toute la durée du projet	50 000
Organisation managériale	Les capacités des organisations des Batwa sont renforcées et améliorées	Appui institutionnel	Octroi de 5 ordinateurs aux associations des Batwa Octroi de 5 kits de matériel bureautique aux associations des Batwa	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation)	Au cours de la deuxième année du projet	10 000
Etudes	Les besoins spécifiques des Batwa sont mieux connus	Travail diagnostique sur les besoins spécifiques des Batwa se trouvant dans la zone du projet	Réalisation d'une (1) étude diagnostique	Unité de gestion du projet Consultant	Début du projet	10 000
	Les ménages Batwa pratiquant les trois filières sont connus	Diagnostic sur les ménages Batwa pratiquant les trois filières du programme	Réalisation d'une (1) étude sur la pratique des filières	Unité de gestion du projet Consultant	Début du projet	10 000
Recrutement des ODP/Agences de Facilitation	Les ODP/Agences de Facilitation sont opérationnels dans la zone du projet	Renforcement des capacités des Batwa	Recrutement de 5 ODP/Agences de Facilitation	Unité de gestion du projet	Toute la durée du projet	100 000
Sous-total						285 000

2. Sous projets						
Valorisation de la culture et le savoir des Batwa	La culture et le savoir-faire des Batwa sont valorisées	Appui aux groupes culturels Batwa dans la zone du projet (céramique, groupes d'animation des Batwa existants dans la zone du projet.	10 groupes sont appuyés	Unité de gestion du projet et prestataires de service	Toute la durée du projet	20 000
Agriculture	La production agricole est augmentée et la sécurité alimentaire est améliorée	Appui en intrants des producteurs Batwa ayant l'accès à la terre	Octroi de 150 tonnes de semences de riz 20 tonnes de DAP et 20 tonnes d'urée	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/ Agence de Facilitation dont les associations des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	170 000
Elevage	Les revenus des ménages Batwa sont améliorés La situation nutritionnelle pour les enfants de moins de 5 ans est améliorée	Distribution des animaux d'élevage et des produits zootechniques	20 vaches de race améliorée sont octroyées aux associations Batwa 200 porcs sont octroyés aux associations Batwa	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/ Agence de Facilitation dont les associations des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	150 000
Habitat	L'habitat des ménages Batwa est amélioré	Réhabilitation/Construction des maisons des Batwa	3 entreprises de construction sont recrutées 2 Ingénieurs-conseils sont recrutés	Unité de Gestion du Projet, les Ingénieurs conseils et les entreprises de constructions	Toute la durée du projet	200 000
Education	Les enfants des Batwa sont scolarisés	Appui à la scolarisation des enfants Batwa (matériels et frais scolaires)	750 enfants sont appuyés	Unité de Gestion du Projet et ODP	Toute la durée du projet	30 000
Entrepreneuriat	Les revenus des membres des associations des Batwa ont augmenté	Financement des activités génératrices de revenus pour les associations des Batwa	20 associations sont financées	Unité de Gestion du Projet	Toute la durée du projet	40 000
Développement économique	L'autonomisation des femmes Batwa est effective et se prennent en charge	Appui aux activités d'autonomisation économique des femmes Batwa	10 associations des femmes Batwa sont appuyées	Unité de Gestion du projet et les prestataires de service (ODP/Agences de Facilitation dont les associations des Batwa : ADD)	Toute la durée du projet	20 000
Artisanat pour la création de l'emploi pour les jeunes Batwa	Le chômage des jeunes Batwa est réduit et leurs revenus ont augmenté	Formation professionnelle des jeunes Batwa plus octroi des kits aux lauréats Restauration des jeunes en formation	10 formateurs sont recrutés 300 jeunes formés 300 kits sont distribués	Unité de Gestion du projet et les prestataires de service : Formateurs spécialisés en différents métiers recrutés à cet effet)	Toute la durée du projet	250 000
Sous-total						980 000
Total général						1265 000

2. Montage institutionnel et modalités de mise en œuvre du cadre de planification

L'unité de Coordination du Projet (UCP) qui sera mise en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, va assurer la coordination et la mise en œuvre du CPA. L'UCP aura une équipe composée d'un coordonnateur de projet, d'un responsable technique des opérations, d'un spécialiste de la gestion financière, d'un comptable, d'un spécialiste de la passation des marchés, d'un spécialiste du genre et de l'inclusion sociale, d'un spécialiste de l'environnement, et d'un spécialiste de S & E. Elle assurera le suivi et la supervision de l'application des garanties environnementales et sociales. Un consultant sera recruté pour préparer le PPA.

La préparation du PPA, est une de premières actions dans la mise en œuvre du CPA. La préparation du PPA procèdera à un travail diagnostic des besoins spécifiques détaillés de la communauté Batwa dans toutes les communes de la zone du projet. Ce travail sera réalisé par des prestataires de services recrutés à cet effet par l'Unité de Gestion du Projet. Cette dernière devra en assurer la coordination. Cette activité sera réalisée d'une manière participative pour que les Batwa puissent s'exprimer librement et opérer des interventions prioritaires et porteuses.

2.1 Montage institutionnel

Le montage institutionnel pour la mise en œuvre des activités du plan devra s'inspirer du montage institutionnel du projet. Il est suggéré de mettre en place un Comité de Pilotage (CP) qui aura comme rôle de donner des orientations, d'approuver les programmes de travail et de budget annuels ainsi que les rapports d'avancement des activités. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) sera également mise en place. Elle jouera le rôle de programmation des activités et des budgets, le suivi évaluation et la coordination de la mise en œuvre des interventions.

Il s'avère également nécessaire de mettre en place un Comité Technique de Suivi Evaluation (CTSE) au niveau national. Il serait composé par un représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, un représentant du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, d'un représentant de l'une des associations des Batwa et de quelques membres de l'Equipe de l'Unité de Gestion du Projet. Ce comité aura pour rôle d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du plan afin de se rendre compte qu'elles se déroulent comme prévu et de proposer des réajustements en cas de besoin.

Les comités locaux chargés de la gestion des sous projets seront également mis en place. Ces comités locaux seront composés par les représentants des bénéficiaires et seront choisis par ces derniers d'une manière participative et inclusive. Ils auront comme rôle de suivi évaluation de la mise en œuvre des sous projets et de faire des rapportages y relatifs.

2.2 Modalités de mise en œuvre

Compte tenu des faibles capacités des Batwa, la mise en œuvre des actions en leur faveur nécessitera un encadrement rapproché pour assurer un accompagnement soutenu. Les services d'une tierce partie, (par exemple ONG), seront contractés pour accompagner les Batwa dans la mise en œuvre de sous projets qu'ils auront déterminé dans le PPA. Par ailleurs, selon la nature d'activités, l'Unité de Gestion du Projet procèdera au recrutement des Opérateurs de Proximité (ODP)/Agences de Facilitations Spécialisés dans les différents domaines d'interventions.

- **Actions en rapport avec le renforcement des capacités**

La mise en œuvre des activités de renforcement des capacités sera assurée selon les modalités ci-après:

- Recrutement des prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation) par l'Unité de Gestion du Projet sur critères de mérite avec des termes de référence y relatifs bien précis ;
- Elaboration par les prestataires de service des modules de formations relatifs aux thèmes identifiés lors du travail diagnostique. L'Unité de Gestion du Projet devra procéder à la validation de ces modules qui devront être harmonisés et traduits en Kirundi;
- Organisation par les ODP des séances de sensibilisation, d'informations, de mobilisation et de formation. Ces formations seront dispensées en Kirundi. Après les formations, des documents devront être laissés à l'endroit des bénéficiaires des formations ;
- Elaboration par les ODP des rapports à transmettre à l'Unité de Gestion du Projet ;
- Suivi-accompagnement des bénéficiaires des formations par les ODP en vue de faciliter la mise en œuvre des connaissances acquises ;
- L'Unité de Gestion devra assurer la compilation de ces rapports et les partager avec ses partenaires.

- **Activités de génie civil**

L'exécution des activités de génie civil sera assurée selon les modalités ci-après:

- Recrutement des Ingénieurs- conseils par l'Unité de Gestion du Projet afin de préparer les Dossiers d'Appels d'Offre (DAO) ;
- Production par l'Ingénieur- conseil d'un plan type des maisons à construire en faveur des Batwa ;
- Recrutement des entreprises de construction par l'Unité de Gestion du Projet sur base des DAO élaborés à cet effet. ;
- Mettre en place des comités locaux de suivi des travaux ;
- Recrutement de la main d'œuvre dont les Batwa ;
- Suivi des travaux de construction par les Ingénieurs-Conseils ;
- Procéder à la réception provisoire et définitive des maisons.

- **Activités agricoles et d'élevage**

La mise en œuvre des activités de renforcement des capacités sera assurée selon les modalités ci-après:

- Recrutement des ODP par l'Unité de Gestion du Projet ;
- Identification des Batwa à appuyer par les ODP en étroite collaboration avec les associations des Batwa ;
- Identification par les ODP des types d'intrants souhaités par les bénéficiaires ;
- Evaluation par les ODP des quantités par type d'intrants nécessaires ;
- Elaboration des rapports par les ODP à transmettre à l'Unité de Gestion du Projet ;
- Achat des intrants par l'Unité de Gestion du Projet ;

- Distribution d'intrants aux bénéficiaires par les ODP en collaboration étroite avec les associations des Batwa ;
- Elaboration des rapports de distribution par les ODP à transmettre à l'Unité de Gestion du Projet ;
- Suivi de la distribution et de l'utilisation des intrants. Cette activité devra être assurée par l'Unité de Gestion du Projet en collaboration avec le Comité Technique du Suivi Evaluation (CTSE) ;
- Accompagnement (appui conseil) des bénéficiaires par les ODP dans l'utilisation des intrants.

Comme ci-haut précisé, il sera d'abord procédé à l'identification des ménages Batwa à appuyer en étroite collaboration avec leurs associations.

- **Activités en rapport avec les métiers porteurs**

La mise en œuvre des activités en rapports avec les métiers devra suivre l'approche proposée pour les autres activités, Il s'agira de procéder comme suit:

- Recrutement des prestataires de services spécialisés en différents métiers (formateurs);
- Identification des métiers porteurs par les prestataires de services. Cette identification devra être participative et inclusive ;
- Identification des jeunes apprenants selon les métiers préférés ;
- Formation professionnelle des jeunes enregistrés. Il s'agira des formations accélérées à durée limitée (6 mois). Le projet financera la restauration et le déplacement des jeunes apprenants en vue de les maintenir pendant toute la durée de la formation ;
- Formation des jeunes apprenants en organisation et gestion ;
- Suivi des formations par l'Unité de Gestion en collaboration avec le Comité Technique de Suivi Evaluation de la mise en œuvre du plan ;
- Octroi des Kits de démarrage aux lauréats ;
- Mise en place d'un fonds de roulement par l'Unité de Gestion du Projet ;
- Accompagnement des lauréats dans leur réintégration socio-économique par les prestataires de services.

- **Facteurs de risques inhérents à la mise en œuvre du plan.**

La mise en œuvre du cadre de planification pourrait se heurter à quelques risques. Ces derniers sont axés aux aspects ci-après:

- Le manque d'équité et de transparence dans l'identification des listes des bénéficiaires d'intrants et dans l'accès à l'emploi. Ceci pourrait créer des frustrations.
- Les faibles capacités des Batwa qui pourraient avoir des incidences sur leur participation ;
- Les faibles performances des prestataires des services.
- Les groupes vulnérables qui seraient exclus parce qu'ils n'appartiennent pas à la communauté Batwa.

Ces risques seront minimisés et atténués par les mesures ci-après:

- Mettre en place des comités ad hoc comprenant les représentants des bénéficiaires lors de l'identification des listes avec des critères consensuels;
- Procéder à la validation publique des listes ;
- Renforcer les capacités des Batwa bénéficiaires des appuis ainsi que celles des prestataires des services ;
- Organiser régulièrement des consultations publiques afin d'échanger des informations relatives à la mise en œuvre des actions du cadre de planification.
- Etablir un programme inclusif afin d'éviter les jalousies et les frustrations dans le voisinage non Batwa.

2.3 Mécanisme de suivi et évaluation

Au niveau de ce projet, nous suggérons que le suivi de la mise en œuvre dudit cadre de planification s'intègre dans le système de suivi-évaluation de tout le projet et que le Responsable Socio-Environnementaliste collabore étroitement avec le Responsable du Suivi-Evaluation du Projet. Il devra être un suivi participatif qui implique tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du cadre de planification à tous les niveaux en vue de chercher à maximiser l'appropriation du processus de mise en œuvre dudit cadre. La communauté Batwa et ses organisations devront être étroitement impliquées dans ce processus.

2.4 Consultation

Le PPA devra faire l'objet de consultation des communautés de Batwa, ces consultations doivent être préalables, libre et fondée sur la communication des informations requises. Les résultats de ces consultations, les sujets discutés, les questions, les réponses données, les conclusions/suggestions, le nombre de participants (hommes, femmes, enfants), doivent être documenté, ainsi que les PVs et photos de réunions.

2.5 Diffusion du PPA

Une fois que le projet final du PPA a fait l'objet de consultations publiques avec les Batwa, il devra être soumis au processus de diffusion dans le pays, au niveau national, au niveau des administrations locales dans la zone du projet, chez les Batwa, et au niveau international à la Banque Mondiale. Le résumé du PPA sera traduit en Kirundi, comme en est le cas pour le CPPA.

8. DIFUSION DU CPA

La diffusion du cadre de planification en faveur de la communauté Batwa est nécessaire pour que son contenu soit connu de toutes les parties prenantes dont il faut rechercher l'adhésion tant dans sa mise en œuvre que dans son suivi-évaluation. Les TDR du CPA ainsi que le projet final du CPA ont fait l'objet de consultations avec les Batwa. (Voir annexe 3)

La diffusion s'effectuera comme suit:

- Au niveau national dans un journal officiel ou un journal a porté national.
- Sur le site web du ministère de l'agriculture.
- Dans toutes les provinces et communes d'intervention du projet.
- Dans les communautés Batwa bénéficiaires ainsi que dans l'Info shop de la Banque Mondiale.

ANNEXES

Annexe 1: Guides d'entretiens individuels et des Focus Groupes Elaboration d'un Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA)

0. Introduction

Sur demande du Gouvernement du Burundi, la Banque Mondiale a accepté de financer un projet régional de croissance agricole intégrée dans la région des grands lacs : Burundi. Dans ce cadre, il a été procédé au recrutement des consultants chargés de l'élaboration des documents sur les politiques de sauvegarde environnementale et sociale. Ainsi, en tant que consultant chargé de l'élaboration d'un Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), il s'avère nécessaire de préparer des guides d'entretiens (entretiens individuels et focus groups) avec les différents acteurs intéressés par les préoccupations des populations Batwa afin de recueillir leurs opinions sur les impacts potentiels du projet, sur les conditions socio-économiques de la population Batwa, sur les actions que le projet devrait mener, en faveur de la population Batwa en vue de leur réintégration économique, sur les approches de consultations à proposer ainsi que le budget du cadre de planification en faveur de la population Batwa. Ces guides s'intéressent aux moyens de subsistance (activités principales pratiquées par les populations Batwa, emploi salarié, activités commerciales, migrations, vente de main d'œuvre et autres sources de revenu) des populations Batwa et au bien-être (santé, éducation, eau, électricité, et caractéristiques des maisons).

Les entretiens ont été conduits dans 8 communes retenues comme échantillon.

1. Guide d'entretien avec les représentants des populations Batwa (focus groups)

1.1. Moyens de Subsistance (occupations) et Bien-être

1. Quelles sont vos principaux moyens de subsistance (personne et ménage) ? Comment varient-ils avec les saisons ? Comment ont-ils changé au fil du temps ?
2. Y a-t-il des membres du ménage qui vont travailler ailleurs et renvoient de l'argent ? Indiquez les principaux lieux de migration, les périodes de migration et les activités que vous y exercez.
3. Quelle Différence (niveau d'importance) entre le travail fait pour de l'argent liquide et un autre travail fait pour la nourriture (travail contre nourriture) ?
4. Quelles sont les principales cultures de rente (riz, café, coton, fruits, légumes, etc.) que vous pratiquez ? Que pensez-vous des cultures de subsistance (haricot, maïs, manioc, patate douce, banane, etc)? Quelle est leur importance par ordre croissant dans la génération des revenus pour vos ménages?
5. Quelles sont vos principales sources de revenus (agriculture, artisanat, commerce, salarié, vente de main d'œuvre)? Niveau d'importance de ces sources par rapport à la génération des revenus ?
6. Pensez-vous que les revenus générés par ces sources profitent aussi bien aux hommes qu'aux femmes ? Si c'est le cas, comment appréciez-vous leurs effets sur l'amélioration du bien-être de la population Batwa en général et de la femme Batwa en particulier (autonomisation des femmes : augmentation des revenus)

7. Comment appréciez-vous le rôle joué par la femme Batwa dans l'augmentation de la production agricole et dans la gestion des produits de récolte et des revenus qui en sont issus ?
8. Quelles sont les activités à travers lesquelles vous souhaiteriez être appuyés en matière de l'augmentation de la production agricole (appui en intrants, formations sur les techniques de production, de conservation et de la valorisation de la production agricole, formulation des sous projets, suivi-accompagnement technique, techniques vétérinaires, etc.) ?
9. Quels sont les besoins spécifiques des femmes Batwa pour améliorer leurs conditions de vie socio-économiques?
10. Quelles sont vos propositions par rapport à l'identification des bénéficiaires des appuis (critères d'identification, réunions collinaires, mise en place des comités ad hoc, aspect genre, validation publique des listes) ?
11. Y a-t-il des gens qui se sont installés récemment dans votre communauté (immigrés)? Y a-t-il de nouveaux venus parmi vous? Font-ils les mêmes types d'activités que vous (agricole, non-agricole) ? Quelles sont les raisons de leur déplacement ? (nomadisme et sédentarisme)
12. Services souhaités par les populations Batwa mais non rendus par les partenaires intervenant en leur faveur et raison de leurs absences;
13. Niveau d'accès aux services sociaux de base (enregistrement des couples illégaux à l'état civil, enregistrement des enfants Batwa à l'état civil, accès des enfants Batwa et des jeunes Batwa à l'éducation, aux soins de santé, à la justice, à l'eau, à l'électricité, etc.).
14. Aspects à améliorer pour appuyer substantiellement les populations Batwa (accès à l'information, participation des Batwa dans les instances de prise de décision, responsabilisation de la population Batwa, prise en compte de l'aspect genre, la promotion du droit de la femme Batwa, approche d'identification des bénéficiaires, etc.).

1.2. Participation Citoyenne

1. En tant que citoyens Batwa, avez-vous des opportunités de participer aux réunions avec les autorités locales ? Si c'est le cas, comment êtes-vous invités ? (Qui vous informe et ça se passe comment). Qui participent réellement dans ces réunions ?
2. Participez-vous activement dans les réunions de planification du développement de la commune ? Quels sont les critères utilisés pour sélectionner les participants ? Qui est choisi réellement ?
3. Est-ce que les Batwa sont-ils conviés aux réunions de planification du développement de la commune ? Si c'est le cas, quelles sont les catégories des Batwa qui participent (jeunes Batwa, femmes Batwa, hommes Batwa, leaders Batwa, représentants des associations des Batwa, etc.) ?
4. Avez-vous participé dans les séances de l'élaboration du dernier plan communal de développement communautaire? Si oui, comment ça c'est passé?
5. Savez-vous qui sont les acteurs principaux dans la prise de décision liée à l'affectation du budget communal ? Savez-vous comment sont-ils choisis ? A votre niveau, êtes-vous associés dans la prise de décision ? Si oui, comment (à travers quelle structure)?
6. Dans quelle mesure êtes-vous associés dans la gestion (supervision de l'exécution) du budget communal (membres des comités de gestion des microprojets, membres des comités de gestion des finances communales, membres des comités de développement communautaire) ?
7. Pensez-vous que la politique (partis politique, raison ethnique) a une influence dans la prise des décisions et dans la gestion des affaires communales? Comment cette influence

se manifeste-elle? Pourriez-vous mesurer le niveau de son influence (très important, moyennement important, faiblement important, nulle).

1.3. Accès à l'information

1. Comment jugez-vous le niveau de votre accès à l'information sur le développement de votre commune et sur l'existence des opportunités en votre faveur? Quelles sont les relations qui existent entre l'administration communale et les communautés Batwa (échange d'information, tenue des réunions, accueil, disponibilité) ?
2. Quelles sont vos sources d'information sur le développement de votre commune et sur les opportunités existantes (c.-à-d., radio, bouche à oreille, réunion de village, amis/parents venant de la ville, journaux/bulletins d'informations, affiches, message par téléphone, réunion au marché ou communiqués lancés dans les églises)? Y a-t-il des sources d'information auxquelles vous faites davantage confiance en général, et en particulier pour vos activités agricoles (bonnes pratiques) ? Parmi ces canaux d'information ci-haut cités, quels sont les plus utilisés pour avoir des informations d'ordre général ?
3. Quelles informations aimeriez-vous recevoir pour accroître vos moyens de subsistance ?
4. Donnez des propositions allant dans le sens de l'amélioration de votre accès à l'information sur les opportunités existantes en votre faveur dans votre commune?
5. Avez-vous accès aux séances du conseil communal de votre commune ?
6. Avez-vous accès aux copies des différentes réunions du conseil communal de votre commune ?
7. Comment êtes-vous informés particulièrement sur le budget de la commune? Pour ceux qui savent lire, ont-ils accès aux Procès-verbaux du conseil communal ?

1.4. Associations

1. Existent-ils des associations des populations Batwa dans votre commune ? Y'en a-t-il qui en font partie parmi vous ?
2. Quelle est la base (raison) d'être de ces associations ? Solidarité mutuelle, commerce, épargne-crédit, associations des producteurs agricoles, transport (taxis vélos ou motos), miniers (exploitation de carrière, orpailleurs, argile, autre mine), défense des droits de l'homme et/ou gestion des conflits ?
3. Niveau de structuration communautaire des associations (possession des statuts, des organes de l'association, connaissance administrative (statut juridique : agrément) ;
4. Y'a-t-il des sites d'exploitation minière (carrière, gravier, argile, or, autre mine) dans votre commune/colline ? Sont-ils opérationnels ? Connaissez-vous ceux qui les exploitent (formel ou informel) ? Vos associations ont-elles accès faciles à ces sites ? Quelles attentes avez-vous sur l'exploitation de ces minerais?
5. Comment appréciez-vous la part de l'exploitation des mines dans les revenus des ménages Batwa ? Souhaitez-vous des améliorations dans l'exploitation de ces mines ? De quelle nature ?
6. Connaissez-vous des associations ayant déjà reçu des formations sur les techniques de production agricoles ou sur d'autres thèmes (formation professionnelle, etc.)? Combien de temps ont-elles duré ? Ont-elles été répétées ? Si oui, connaissez-vous ceux qui les ont formés? Les documents éventuellement laissés après les formations sont-ils utiles ou compréhensibles? Ont-elles accès facile à ces documents? Quelles sont les formations qu'elles auraient souhaité avoir mais qu'elles n'ont pas eu ? A qui elles les avaient demandées.

1.5. Services offerts aux populations Batwa par la commune

1. Quels sont les services qui vous sont offerts par la commune ? (état civil, résolution des conflits, octroi des terres, enregistrement des propriétés, etc.) ;
2. Utilisez-vous souvent les services de la commune ?

1.6. Types des conflits auxquels font face les communautés Batwa

1. Quels types de conflits dominants auxquels font face la population Batwa (conflits fonciers,
2. polygamie, vols, politique : ethniques, partis politiques, sorciers, exclusion communautaire/discrimination) ?
3. Comment sont-ils résolus ? (informel ou formel). Qui prennent le leader pour résoudre ces conflits (Bashingantahe, élus collinaires et communaux, représentants des Batwa, autres) ?

Conclusion:

1. Quelles questions avez-vous pour nous ?
2. S'il y avait quelqu'un que vous auriez aimé avoir ici pour répondre à vos questions, qui aurait-elle été ?

2. Guides d'entretien semi-structuré

2.1. Guide d'entretien avec les partenaires intervenant dans le secteur d'appui des populations Batwa

1. Nature des appuis apportés aux populations Batwa ?
2. Comment la population Batwa a-t-elle accès à l'information sur les opportunités que vous offrez en leur faveur ?
3. Zones d'intervention du partenaire ;
4. Son approche d'intervention ;
5. Sources de financement ;
6. Montant de financement alloué à l'appui des populations Batwa ;
7. Durée de l'intervention du partenaire ;
8. Services souhaités par les populations Batwa mais non rendus par le partenaire tout en précisant les raisons de l'absence de ces services ;
9. Comment jugez-vous le niveau de participation des Batwa dans la mise en œuvre de ces activités ?
10. Existence de initiatives que vous développez en matière de genre, autonomisation, droits de la femme, Violences Basées sur le Genre et le développement socio-économique
11. Quelles sont les contraintes que vous rencontrez dans la mise en œuvre de ces actions ?
12. Comment jugez-vous l'appropriation de ces actions par les bénéficiaires Batwa ?
13. Est-ce que vous avez des suggestions ou idées concernant comment peut-on renforcer la collaboration avec les autres partenaires ?

2.2. Guide d'entretiens avec les services techniques déconcentrés (DPAE, CDFC, DCE, District sanitaire)

1. Quel rôle jouez-vous dans l'intégration socio-économique des populations Batwa ?
2. Quelle est votre appréciation sur le niveau d'implication de la population Batwa dans la planification et la mise en œuvre des programmes et projets de développement ?
3. Quelle approche proposez-vous pour une meilleure intégration des populations Batwa dans les programmes et projets de développement mis en œuvre par différents partenaires dans votre commune?
4. Comment appréciez-vous les capacités des associations de la population Batwa dans la réalisation de leurs activités ? ?
5. Pensez-vous que les femmes Batwa sont suffisamment prises en compte par les programmes et projets de développement exécutés dans votre commune ? Si oui, comment ? Si non, quelles sont vos propositions pour améliorer le niveau de leurs participations dans les programmes et projets de développement réalisés dans votre commune?
6. Quels sont, selon vous, les contraintes majeures rencontrées dans l'intégration socio-économique de la population Batwa?
7. Quelles sont les leçons apprises ?

2.3. Guide d'entretien avec les responsables du PRODEMA

1. Comment appréciez-vous l'approche développée par votre projet dans la mise en œuvre des activités en faveur de la population Batwa ? (il s'agit de prouver comment l'approche développée était la plus appropriée pour atteindre convenablement les objectifs du projet en direction de la population Batwa) ?
2. Quel a été votre rôle dans la mise en œuvre des activités prévues en faveur de la population Batwa ?
3. Quelle est votre appréciation sur le niveau de participation de la population Batwa dans la mise en œuvre des activités planifiées en leur faveur?
4. Comment appréciez-vous les résultats atteints par rapport à l'amélioration des conditions de vie socio-économiques de la population Batwa ?
5. Quelles sont les contraintes rencontrées et solutions proposées ainsi que les leçons apprises ?
6. Quelles sont vos propositions pour améliorer une meilleure prise en compte des préoccupations spécifiques de la population Batwa en général et en particulier pour celles des femmes Batwa dans les programmes et projets initiés par différents partenaires?
7. Pensez-vous que l'administration communale et les services techniques déconcentrés jouent correctement leurs rôles dans l'implication des populations Batwa en matière de planification, de mise en œuvre et du suivi-évaluation du développement local ? Si oui, comment? Si non, qu'est ce qui manque ?

2.4. Guide d'entretien avec l'administration communale.

1. Y'a-t-il des opportunités pour la population Batwa de participer aux réunions avec les autorités locales ? Si c'est le cas, comment est-elle informée ? (Qui l'informe et ça se passe comment). Qui participent réellement dans ces réunions ?
2. Pourriez-vous décrire le niveau de collaboration entre l'administration et les représentants de la population Batwa?
3. Est-ce que la population Batwa est conviée aux réunions de planification du développement de la commune ? Si c'est le cas, quelles sont les catégories de la

- population Batwa qui participent (jeunes Batwa, femmes Batwa, hommes Batwa, leaders Batwa, autre catégorie.) ?
4. Lors de l'élaboration du budget de la commune, est-ce que les représentants de la population Batwa y sont-ils conviés ? Comment ? Spécifiquement qui participent dans les séances de priorisation des investissements et de leur budgétisation ?
 5. Lors de l'élaboration du dernier plan communal de développement communal, comment la commune a organisé en général les citoyens pour y participer et en particulier pour les Batwa ?
 6. Quels sont les acteurs de la société civile défendant les droits de la population Batwa qui participent beaucoup dans le développement de la commune ? Comment sont-ils organisés et qui travaillent avec eux ? Quel type de relation existe-elle entre ces acteurs de la société civile et la commune ?
 7. Comment procédez-vous pour communiquer les nouvelles aux populations Batwa pour leur donner des informations en rapport avec le développement de la commune ? (radios, affichage, réunions, messages par téléphone, PV des réunions des conseils communaux, bulletins d'information, communiqués lancés dans les églises,). Parmi les canaux d'information ci-haut cités, quels sont ceux que vous utilisez le plus ?
 8. La population Batwa a-t-elle accès aux séances du conseil communal de votre commune ?
 9. Quels sont les principaux services que la commune offre aux populations Batwa de votre commune ? (état civil, résolution des conflits, enregistrement des propriétés, acquisition des cartes d'identités, livraison des attestations d'indigence.) ?
 10. La population Batwa utilise-elle souvent les services offerts par la commune ? Si oui, comment, sinon, où se situe le problème ?

TABLEAU XI: PARTICIPATION DANS LES INSTANCES DE PRISE DE DECISION (STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE).

Colline	CDC			CCDC			Conseil collinaire				Conseil communal				Total				
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	Niveau moyen d'étude	H	F	T	Niveau moyen d'étude	H	F	T		
TOTAL																			

*T : Total

TABLEAU XII. : ACCES A L'INFORMATION

Colline	Nombre des Batwa			
	Écoutant des radios	Regardant une TV	Lisant des journaux	Total
TOTAL				

TABLEAU XIII. : NOMADISME

Commune	Proportion(%)	Raisons

TABLEAU XIV : DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT

Nom du Partenariat	Domaine d'intervention	Types d'activités menées	Commune d'intervention	Approche d'intervention	Résultats atteints	Contraintes

Annexe 3 : Rapport de l'atelier de consultation sur le Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones (Rapport 1)

0. INTRODUCTION

En dates du 01 au 02 décembre 2015, conformément aux recommandations de l'atelier de Bukavu du 04 au 09 novembre 2015, un atelier de consultation des parties prenantes du programme régional de croissance agricole intégré dans les Grands Lacs a été organisé autour des mesures de sauvegarde. L'atelier a eu lieu concomitamment en deux centres à savoir Rumonge à l'hôtel Tanganyika Lodge pour les provinces de Rumonge, Makamba et de partie sud de Bujumbura) et Cibitoke à l'hôtel Nzima Royal pour les provinces de Cibitoke, Bubanza et de la partie nord de Bujumbura.

1. OBJECTIF DE L'ATELIER

L'objectif poursuivi est l'organisation et l'animation d'un atelier des parties prenantes afin que ces derniers s'assurent que des mesures de sauvegarde sont bien prises en considération par le projet et contribuent dans l'enrichissement des termes de références. Plus précisément, il s'agit de s'assurer, que les populations autochtones, en l'occurrence les Batwa, qui sont longtemps restés à la marge du développement, sont pris en compte par le projet; que la réinstallation involontaire des populations qui seraient affectées par le projet est faite de manière judicieuse; que le screening (tri) pour déterminer les effets négatifs environnementaux et sociaux est réalisé, et conséquemment, le niveau approprié des mesures de sauvegarde qui devront être mises en œuvre prévu; que l'utilisation des pestes et pesticides sera accompagnée de nouvelles mesures d'orientations pour que cet emploi soit écologiquement rationnel et vise à prévenir ou à atténuer leurs effets sur l'environnement humain.

3. PARTICIPATION

Les participants aux deux ateliers ont été préalablement identifiés. L'identification a ciblé spécialement les représentants des agri-éleveurs qui avaient participé aux ateliers sur les filières concernées par le projet et 3 représentants des populations autochtones (Batwa) par province.

4. RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

- La nécessité de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde est comprise par les parties prenantes au Programme Régional;
- Les parties prenantes dont les Batwa sont assurés que leurs intérêts sont sauvegardés et qu'ils sont parmi les acteurs clés du Programme;
- Le screening (tri) pour déterminer les effets négatifs environnementaux et sociaux du Programme est prévu et les mesures de sauvegarde y relatives préconisées;
- Les assurances sont reçues que l'utilisation des pestes et pesticides sera accompagnée de mesures telles que leur emploi soit écologiquement rationnel et vise à prévenir ou à atténuer leurs effets négatifs sur la santé humaine.

5. DEROULEMENT DES ATELIERS

5.1. Les exposés

Dans chaque centre, quatre exposés résumant les termes de référence des consultants chargés de mener des études d'impact environnemental et social ont été présentés par les membres du Comité Technique de Préparation du programme. Ces derniers avaient préalablement pris soin de traduire leur présentation en Kirundi et de la mettre sur Powerpoint. Ces présentations sont les suivantes:

- Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES);
- Cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA);
- Cadre politique de réinstallation des populations;
- Plan de gestion des pestes et pesticides (PGPP).

Ces exposés ont été chaque fois suivis par des questions/réponses d'ordre général qui ont conduit à une meilleure compréhension des apports que l'on attendait des participants. Entre autres questions, anticipant sur les recommandations de l'atelier, les Batwa ont exprimé le besoin de bénéficier des projets qui leur soient destinés en propre pour une meilleure sauvegarde de l'environnement. En effet, n'ayant pas accès à la propriété de terre, ils n'ont pas d'autre recours que d'exercer leurs activités de poterie ou de chasse sur des terres de l'Etat dont les espaces protégés, conduisant ainsi à la dégradation de l'environnement.

5.2. Travaux en commission

Des groupes de travail ont été constitués pour traiter les TDRs. Les groupes de travail avaient le mandat de scruter les TDRs des consultants et de les enrichir afin que les études préconisées permettent à ce que la mise en œuvre du programme s'effectue en tenant compte des préoccupations environnementales sociales.

5.3. Résultats des travaux des groupes/recommandations

Les travaux en groupe ont été suivis par des présentations en plénière où chaque groupe a pré des recommandations formulées sur chaque TDR.

Les recommandations pertinentes synthétisées sont ainsi les suivantes:

- Les Batwa recommandent au Gouvernement de collaborer avec le nouveau projet pour leur procurer des terres agricoles et ainsi les faire sortir de la spirale de l'histoire qui les maintient dans la pauvreté.
- Les Batwa recommandent d'accélérer la préparation du programme pour qu'il démarre le plus tôt possible afin qu'il puisse les appuyer dans les meilleurs délais compte tenu de leur pauvreté extrême dans laquelle ils vivent actuellement ;
- proposer une approche spécifique pour aider les Batwa à pérenniser les acquis des projets,
- les participants et surtout les Batwa recommandent de dresser un tableau d'estimation des Batwa de la zone du programme tant au niveau provincial, communal que collinaire tout en procédant à l'identification de leurs besoins spécifiques ;
- Dans ce même ordre d'idées, les Batwa recommandent au projet de les appuyer à accéder à l'apprentissage des métiers générateurs de revenus (mécanique auto, soudure, menuiserie, couture, maçonnerie, etc.) et de mettre à leur disposition des kits de départ ainsi qu'un fonds de roulement y relatif.
- Les participants recommandent de faire une analyse des besoins en renforcement des capacités et changement de mentalités des Batwa et faire des propositions d'orientation,

- Les Batwa proposent qu'il soit institué (en leur sein, depuis la colline jusqu'à l'échelon provincial), des comités chargés de collaborer avec les personnalités qui ont le mandat de conduire le nouveau programme.

Groupe de travail Batwa de Rumonge avec le consultant chargé d'élaborer le CPPA



A l'issue de deux jours de l'atelier, les termes de référence ont été adoptés et un calendrier de visite pour des consultations détaillées au niveau des différentes communes a été convenu avec les participants à l'atelier.

Annexe 3 : Rapport de l'atelier de consultation sur le Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones : (Rapport N. 2)

PROCES-VERBAL DE L'ATELIER DE CONSULTATION ENTRE LES REPRESENTANTS DE L'UNIPROBA ET L'EQUIPE TECHNIQUE DE PREPARATION DU PROJET REGIONAL DE CROISSANCE AGRICOLE INTEGREE DANS LES GRANDS LACS: PROJET REGIONAL RDC-BURUNDI.

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Croissance Agricole Intégrée dans les Grands Lacs (RDC/Burundi), le Gouvernement du Burundi a sollicité et obtenu la promesse d'un financement auprès de la Banque Mondiale. Pour le Burundi, la zone du Projet correspond à la plaine de la Rusizi et le long du Lac Tanganyika et s'étend du Nord au Sud sur les provinces Cibitoke, Bubanza, Bujumbura, Rumonge et Makamba.

2. Objectif

L'étude du cadre de planification en faveur des Batwas recommande qu'avant de lancer les activités du projet, il faut procéder à des missions de sensibilisation et d'information de toutes les parties prenantes. Pour mettre en exécution cette recommandation, le Directeur Général de la Planification Agricole et de l'Elevage du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, coordonnateur du Comité Technique de Préparation (CTP) de ce projet en collaboration avec le PRODEMA et les membres du CTP, a organisé un atelier de consultation avec l'association « Unissons Nous pour la Promotion des Batwa (UNIPROBA) afin de recueillir leur avis sur la mise en œuvre du projet régional. L'atelier s'est déroulé dans les encelintes du restaurant « La Détente » en date du 14/12/2016.

3. Participation

Participaient à la réunion les représentants de la communauté Batwa du Burundi regroupés au sein de l'association UNIPROBA (Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa). La liste des participants se trouve en annexe.

4. Déroulement de l'atelier

En ouvrant l'atelier, le Directeur Général de la Planification Agricole et de l'Elevage a d'abord remercié les participants pour avoir bien voulu se disponibiliser pour cette importante rencontre qui va contribuer à l'appui de l'approbation de notre projet. En poursuivant son discours, il a exhorté les participants à suivre attentivement la présentation succincte du projet régional ainsi que celle du cadre de planification en faveur des Batwa. Il a terminé son discours en espérant que l'atelier sera couronné de riches discussions et une acceptation du projet régional de croissance agricole intégrée par la communauté Batwa.

Après l'ouverture de l'atelier, le modérateur a présenté la suite des événements. Le programme se trouve en annexe.

g a d

4.1. Présentation du projet régional

Cette présentation faite par Monsieur Cyprien NDAYEGAMIYE ; membre du Comité Technique de Préparation du projet a résumé le projet comme le montre les lignes ci-dessous.

- Les objectifs du projet sont (i) l'intégration économique régionale et consolidation de la paix et de la sécurité, (ii) la sécurité alimentaire à travers l'accroissement de la production et la transformation des produits agricoles, (iii) la promotion du secteur privé et de l'emploi et (iv) le développement durable, intégré et inclusif.
- L'impact attendu est la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le développement de filières agricoles à fort potentiel économique et d'emploi dans la zone d'intervention.
- Composantes du projet (i) Structuration des filières et appui à la production (riz, lait et pêche), (ii) Renforcement de la cohésion sociale et développement territorial, (iii) Promotion de l'intégration régionale spécialement soutenir les échanges des résultats des recherches scientifiques et (iv) Gestion, coordination et suivi-évaluation à l'échelle nationale et provinciale.
- La durée du projet s'étend sur cinq (5) ans.
- Le coût du projet est de septante cinq millions de dollars américains (75 000 000 USD).

4.2. Présentation du cadre de planification en faveur de la population autochtone

Cette présentation a été faite par Madame Christine NDAYIKENGURUKIYE ; membre du Comité Technique de Préparation du projet. Elle a montré le cadre légal et institutionnel de la République du Burundi et la politique de la Banque Mondiale en faveur des Batwa, la situation socio-économique de la communauté Batwa au Burundi. Elle a terminé sa présentation par des actions planifiées en faveur des Batwa dans le cadre du projet.

- Introduction : l'évaluation environnementale et sociale du projet l'a classé au niveau de la catégorie B et a confirmé l'existence des Batwa qui constituent la population autochtone au Burundi considérée dans les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale.
- Conditions socio-économiques des Batwa au Burundi : les Batwa du Burundi vivent dans une pauvreté extrême et connaissent des problèmes de marginalisation et de discrimination. Comme il en est d'usage dans de tels cas, la politique de sauvegarde PO 4.10 de la Banque Mondiale doit être déclenchée. Elle se matérialise par l'élaboration d'un Cadre de Planification en faveur des populations Autochtones Batwa (CPPA). Ce cadre permettra d'assurer le respect de la dignité, des droits, des intérêts, des

G α d

spécificités culturelles de la communauté Batwa afin de lui garantir tous les avantages offerts par le projet.

- Ce processus consultatif préalable et libre a été conduit grâce aux entretiens individuels et de focus groupes à l'aide des guides conçus à cet effet. Ce diagnostic participatif a permis d'identifier les contraintes auxquelles font face les Batwa, les interventions requises pour y remédier, les risques inhérents à la mise en œuvre du projet et les mesures de leur atténuation. Les contraintes identifiées sont notamment (i) la marginalisation et la discrimination des Batwa par les autres communautés, (ii) le manque d'accès à la terre et à l'habitat décent, (iii) le faible accès des enfants à la scolarisation dû au faible niveau de revenu, (iv) les problèmes d'accès à la justice équitable ainsi que (v) leur faible participation aux instances de prise de décision.

- Les actions à mener en faveur des Batwa dans ce projet sont:

- Renforcement des capacités;
- Appui en intrants;
- Construction des maisons décentes;
- Appui à la scolarisation et à l'alphabétisation;
- Assistance sanitaire;
- Assistance juridique et réglementaire;
- Formation professionnelle.

Le budget pour la mise en œuvre du cadre de planification en faveur des Batwa est estimé à un million deux cent soixante cinq mille dollars américains (1 265 000 USD).

5. Conclusion et recommandations

5.1. Conclusion

Après ces exposés, les représentants de la communauté Batwa ont apprécié ce projet dans tous ses aspects et *ont émis le vœu qu'il puisse démarrer le plus rapidement possible.*

5.2. Recommandations

Les représentants de la communauté Batwa ont cependant émis quelques recommandations :

- Tenir compte des conditions d'extrême pauvreté de la communauté Batwa pour initier des actions de développement du projet en leur faveur ;
- Responsabiliser l'UNIPROBA dans la mise en œuvre des actions du projet en faveur de la communauté Batwa
- Le projet devra renforcer les capacités de l'UNIPROBA (formation, moyens de déplacement, budget de fonctionnement) pour la mise en œuvre des actions du projet en faveur des Batwa

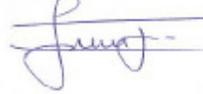
62

- Il faut que les promesses figurant dans le cadre de planification en faveur de la population autochtone soient matérialisées réellement lors de l'exécution du projet.
- Lors des missions de suivi-évaluation et de supervision, l'UNIPROBA devra y participer obligatoirement.

Fait à Bujumbura, le 14/12/2016

Jean Pierre MUYAGA

Rapporteur



LU ET APPROUVE PAR

Monsieur Gérard NDABEMEYE

Directeur Général de la Planification Agricole
et de l'Elevage



Monsieur Léonard HABIMANA

Président de l'Association UNIPROBA



ANNEXE 4: LISTE DES PERSONNES CONSULTEES

- **Commune BUGANDA (tous des Batwa sauf le N°12 qui représente l'administration communale)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1.	NISHUYE	Gilbert	Chef d'antenne communale de l'UNIPROBA
2.	NSABIMANA	Dancile	Cultivatrice
3.	MPAWENIMAN A	Joël	Cultivateur
4.	NJEGOSE	André	Cultivateur
5.	KADEGE	Alphonse	Cultivateur
6.	MUGAYO	Jean	Planton communal
7.	RUZOVIYO	Zabron	Cultivateur
8.	NDIMURWANK O	Antoine	Cultivateur
9.	NSIMBIKEKA	Marceline	Cultivatrice
10.	TUNGWANAYO	Joselyne	Cultivatrice
11.	BAKWIZIMBIG A	Suzane	Cultivatrice
12.	MUSAFIRI	Jean Bosco	Conseiller Technique Chargé du Développement communal

- **Commune Gihanga (tous des Batwa sauf le N°6 qui représente l'administration communale)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1.	NYANDWI	Pascal	Président de l'antenne communale de l'UNIPROBA
2.	CIZA	Jacques	Vice -président de l'Antenne communale UNIPROBA
3.	NDABARUSHIM ANA	Yolande	Chef de l'UNIPROBA au niveau zonal
4.	NIYONKURU	Fabrice	Cultivateur
5.	NDAYIRAGIJE	Amedi	Cultivateur
6.	HATUNGIMANA	Vénancie	Membre du conseil communal
7.	ITERITEKA	Sylvane	Cultivatrice
8.	MIBURO	Thérèse	Cultivatrice
9.	NDAYISHIMIYE	Emeryne	Cultivatrice
10.	NYABENDA	Anna Marie	Cultivatrice
11.	KABIBI	Edissa	Cultivatrice
12.	NIYONSABA	Gérardine	Cultivatrice

- **Commune Rugombo (tous des Batwa)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1	NIYIBITANGA	Nehema	Cultivateur
2	BANTEYINZIGO	Nelie	Cultivatrice
3	NDATUMWA	Jeannine	Cultivatrice
4	IRANYUMVIYE	Jonathan	Cultivateur

5	NTANEZA	Abraham	Cultivateur
6	BIHWENYEKE	Aline	Cultivatrice
7	KARENZO MINANI		Cultivateur
8	RUHEHO	William	Cultivateur
9	NGENDAKUMANA	Elie	Cultivateur
10	NTUNZWENIMANA	Jean de Dieu	Cultivateur

• **Commune MPANDA (Tous des Batwa sauf le n°1 et 2 de l'administration communale)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1.	CONGERA	Frédéric	Administrateur Communal
2.	NGENDANDUM WE	Lazare	Assistant social au Centre de Développement Familial et Communautaire
3.	NSABIMANA	Pascal	Cultivateur
4.	MUDOMO	Jonas	Cultivateur
5.	NIGARURA	Gazano	Cultivateur
6.	KARANGANWA	Lazare	Cultivateur
7.	MAYOMBE	Aloys	Cultivateur
8.	NDAYIKENGUR UKIYE	Séraphine	Cultivatrice
9.	BININI	Jean Claude	Cultivateur
10.	SINZOYIHEBA	Evariste	Cultivateur
11.	NIYONKURU	Evariste	Cultivateur
12.	BUCUMI	Percile	Cultivatrice
13	NIBIZI	Espérance	Cultivatrice
14	BAKWIRINTARA	Languilde	Cultivatrice

• **Commune Rumonge (tous des Batwa)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1	NIBITANGA		Cultivateur
2	NDAYISABA	Nephtali	Cultivateur
3	NICIMPAYE	Jeannette	Cultivateur
4	HAFASHIMANA	Belyse	Cultivatrice
5	NURWUMURYANGO	Charlotte	Cultivatrice
6	NYABENDA	Samuel	Cultivateur
7	NTUTURA	Ezéchiel	Cultivateur
8	NTIRAMPEBA	Benoit	Cultivateur
9	NSHIMIRIMANA	Edouard	Cultivateur
10	KAMPEMANA	J. Bosco	Cultivateur
11	NSINDABABONA	Trifine	Cultivatrice

- **Commune Nyanza-Lac (Tous des Batwa)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1	HAVYARIMANA	Oscar	Cultivateur
2	BIGIRIMANA	Manassé	Cultivateur
3	VYIZIGIRO	Ezéchiél	Cultivateur
4	BUKURU	Thomas	Cultivateur
5	CIZA	Thierry	Cultivateur
6	HARIMENSHI	Pie	Cultivateur
7	NISHIMWE	Joseph	Cultivateur
8	BIKORIMANA	Serges	Cultivateur
9	BIGIRIMANA	Daniel	Cultivateur
10	NYANDWI	Sauda	Cultivatrice
11	NIBARUTA	Spéciose	Cultivatrice
12	KABURA	Sophie	Cultivatrice

- **Commune Kabezi (des Batwa sauf de n°1 à 8 qui sont de l'administration)**

Numéro	Nom	Prénom	Fonction
1	NDAYISHIMIYE	Rénilde	Administrateur communal
2	NSABIMANA	Felix-Pascal	Conseiller Technique communal chargé des affaires Administratives et Sociales
3	NAHIMANA	Judith	Technicienne Forestière Communale
4	NDUWAYEZU	Oscar	Responsable du Centre de Développement Familial et Communautaire
5	MANIRAKIZA	Déo	Responsable de la Carte scolaire
6	KABONAJORO	Juvénal	Agronome communal
7	NYANDWI	Thimothé	Président du Comité Communal de Développement Communautaire
8	MPAWENIMANA	Augustin	Conseiller Technique chargé du Développement Communal
9	NZOPFABARUSHE	Diomède	Représentant provincial de l'UNIPROBA
10	NZINZOHASHIKA	Claudine	Tailleur
11	MBONIMPAYE	Agrippine	Tailleur
12	NIKOBIRONDERWA	Emmanuella	Tailleur
13	KABURA	Elvanie	Tailleur
14	MBONERAMAKUBA	Acqueline	Cultivatrice
15	NZEYIMANA	Malguerite	Cultivatrice
16	NTAHOMVUKIYE	Caritas	Cultivatrice
17	NDAYISHIMIYE	Florence	Cultivatrice
18	NTUNZWENIMANA	Christine	Cultivatrice
19	KARIMI	Gabriel	Cultivateur
20	BARUYE	Mathias	Cultivateur